

PER

A-95

BNQ

ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Quebec



Les portails de bibliothèque

Les Services documentaires

adaptés aux personnes handicapées de l'Université de Montréal

Bibliothécaire en milieu carcéral

Place à la Grande Bibliothèque

36^e congrès annuel de la CBPQ

Vol.34, no2, Automne 2005

Vous pouvez maintenant sortir vos collections spéciales de la salle arrière!



Avec l'aide du **Centre de services de préservation OCLC Canada** de Winnipeg, au Manitoba, votre bibliothèque peut facilement "passer au numérique." Avec vos photographies, journaux, cartes géographiques et autres collections spéciales disponibles en ligne, votre matériel est plus visible et accessible n'importe où, n'importe quand. Nous fournissons la technologie, l'infrastructure, les ressources et les services—tout ce dont vous aurez besoin pour gérer vos collections numérisées.

Les services de numérisation et d'archivage font partie de la gamme de services offerts par OCLC Canada. Pour plus d'informations, visitez le <http://www.oclc.org/ca/fr/preservation/> ou envoyez-nous un courriel à canada@oclc.org.



OCLC Canada

www.oclc.org/ca/fr/



Comité de rédaction

Cécile Lointier, présidente
Audrey Attia
Catherine Bernier
Jocelyne Dion
Andrea Harland
Geneviève Gamache-Vaillancourt
Alex Guindon
Patrick Labelle
Johanne Lavoie

Traduction

Andrea Harland

Révision

Catherine Bernier

Page couverture

Stéphanie Dufresne

Illustration

Andrea Harland

Infographie

Manon André

Impression

CRL Imprimerie

Publicité

Line Glaude
(514) 845-3327

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0315-9930

Poste publication

40021801

Tirage

1000 exemplaires

ARGUS

est une revue publiée trois fois l'an par la
Corporation des bibliothécaires professionnels du
Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé
au 353, rue St-Nicolas, bureau 103,
Montréal (Québec), H2Y 2P1.
Téléphone : (514) 845-3327
Télécopieur : (514) 845-1618
Internet : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment
les points de vue et opinions des auteurs et
n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 30 \$
(12 \$ le numéro) tarif individuel au Québec,
34 \$ (12 \$ le numéro) tarif institutionnel au
Québec, 42 \$ (15 \$ le numéro) au Canada,
42 \$ US (15 \$ US le numéro) à l'extérieur du
Canada et 19 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros
manquants doit être envoyée au plus tard un mois
après la date de parution au Secrétariat de la
C.B.P.Q. Toute reproduction des articles,
en totalité ou en partie, doit être autorisée par
le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans
Pascal Thema, T205 :
Sciences de l'information-documentation,
Information Science Abstracts,
Library and Information Science Abstracts Library
(LISA), Literature et Repère.

-
- 3 **Le mot de présentation**
Cécile Lointier
- 5 **Style Libre
De tout et de rien**
Alex Guindon
- 7 **Cyberthécaire
Les informations historiques sur le site de
l'Assemblée nationale du Québec**
Gaston Bernier
-
- 11 **Les portails de bibliothèque :**
Nouvelles fonctionnalités, nouveaux défis
Clément Arsenault et François-Xavier Paré
- 21 **Les Services documentaires adaptés aux personnes
handicapées de l'Université de Montréal :**
Le savoir accessible... la connaissance... la liberté!
Nicole Chamberland
- 25 **Bibliothécaire en milieu carcéral :**
défis et enjeux
Dominique Phaneuf
- 29 **Place à la Grande Bibliothèque**
Jocelyne Dion
- 32 **36^e congrès annuel de la CBPQ :**
Séduire et fidéliser : Stratégies et finalités
Catherine Fortier et Ingrid Lecours
-
- 36 **État des milieux
La Magnétothèque, une institution au service
des malvoyants**
Esther Laforce, Eve Lagacé, Karine Lamy
et Christiane Melançon

en savoir plus



Entrez de

partout

dans votre

Bibliothèque nationale

Avec la récente inauguration de la Grande Bibliothèque, la Bibliothèque nationale du Québec offre à tous les Québécois, sur place, par Internet ou par prêt entre bibliothèques, un accès gratuit sans précédent à plus de quatre millions de documents, dont un million de livres.

De plus, la Bibliothèque propose une foule d'activités et d'expositions gratuites ainsi que des services spécialisés destinés à plusieurs clientèles, notamment les jeunes, les gens d'affaires, les chercheurs d'emploi, les nouveaux arrivants et les personnes handicapées.

GRANDE BIBLIOTHÈQUE

475, boul. De Maisonneuve Est, Montréal
[Métro Berri-UQAM]

Tél.: (514) 873-1100 ou 1 800 363-9028

HEURES D'OUVERTURE

Mardi au vendredi, de 10 h à 22 h
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h
Lundi, fermé

SECTION ACTUALITÉS ET NOUVEAUTÉS

Tous les jours, de 10 h à minuit

www.bnquebec.ca

Bibliothèque
nationale

Québec

Le mot de présentation



Ce deuxième numéro de 2005 débute avec un article de Clément Arsenault et François-Xavier Paré sur les logiciels de portails de bibliothèques. Il examine les différentes fonctionnalités de ce type de produit ainsi que l'offre disponible. Il s'intéresse également aux effets potentiels de leur implantation dans les bibliothèques, à leur fiabilité et à la formation des usagers. Nicole Chamberland nous présente quant à elle les Services documentaires adaptés aux personnes handicapées (SDAPH) de l'Université de Montréal. Les SDAPH ont la responsabilité de donner accès à la documentation sous la forme la plus adaptée à chaque étudiant handicapé. Puis, nous découvrons grâce à Dominique Phaneuf un milieu inusité : les bibliothèques en milieu carcéral. Elle partage avec nous son expérience au sein de la bibliothèque de l'établissement Archambault, un pénitencier fédéral pour hommes. Jocelyne Dion salue ensuite l'ouverture de la Grande bibliothèque du Québec, qui connaît un grand succès auprès du public, et nous offre un survol rapide des ses services. Enfin, Catherine Fortier et Ingrid Lecours nous offrent un compte rendu du dernier congrès de la CBPQ, dont le thème touchait cette année à la fidélisation et au maintien des clientèles de nos bibliothèques.

Par ailleurs, dans la chronique *Style libre*, Alex Guindon nous fait part des réflexions que lui inspire notre époque, que cela soit au sujet de la Grande bibliothèque du Québec, de la privatisation dans le domaine de la santé ou de la taille des chiens. De son côté, Gaston Bernier, dans la chronique *Cyberthécaire*, nous présente la section Informations historiques du site de l'Assemblée nationale du Québec, qui rassemble des informations concernant la vie parlementaire québécoise (biographies de parlementaires depuis 1792, résultats électoraux, etc.). La chronique *État des milieux* nous fait découvrir finalement la Magnétothèque, dont les services s'adressent aux personnes aveugles ou malvoyantes. Il s'agit d'un centre de production de documents sonores adaptés qui fait maintenant partie de la Grande bibliothèque du Québec.

Alex Guindon quitte le comité de rédaction après plus de cinq ans de bons et loyaux services. Toute l'équipe le remercie pour son travail et lui souhaite bonne chance pour ses projets futurs. La chronique *Style libre* continuera toutefois de profiter de sa verve, et ce pour notre plus grand plaisir. Nous accueillons aussi trois nouvelles recrues dans le comité : Andrea Harland, Patrick Labelle et Johanne Lavoie. Bienvenue parmi nous!

Afin de continuer à égayer la revue avec de petites capsules amusantes, nous faisons appel à vous plus directement pour recueillir vos anecdotes. Nous aimerions savoir, par exemple, quelles sont les choses les plus étranges que vous ayez retrouvé dans un livre de votre bibliothèque, quel est le document le plus bizarre que vous ayez catalogué ou quelle est la question la plus inusitée que l'on vous ait posé. N'hésitez pas à nous écrire à argus_anecdotes@yahoo.ca. Nous avons hâte de vous lire!

Bonne lecture!

Cécile Lointier
c_lointier@yahoo.com



La solution documentaire adaptée à vos besoins!

www.visard.ca



NOUVEAU !!!
Module archivistique et
module publication, recherche
et récupération multi-sources



ACADEMUS : Gestion intégrée des centres d'information

- Catalogage, recherche, prêts, périodiques, acquisitions, thésaurus
- Outil de veille, de DSI et de GED
- Confidentialité et groupes de travail
- Portail Internet, recherche et réservation, profils personnalisés, saisie à distance
- Multilingue (interface et contenu)



CONTENT SERVER : Gestion automatique multi-informationnelle

- Base de données flexibles avec moteur de recherche puissant et précis
- Intégration automatique de l'information interne et externe
- Mise à disposition d'une information riche, pertinente et contextuelle
- Exploitation maximale de l'environnement Microsoft SQL



AJARIS-PRO : Gestion de base de données

- Gestion centralisée et sécurisée de documents multimédia (images fixes et animées, sons, documents composites)
- Indexation puissante
- Gestion de la confidentialité
- Interface Web : Recherches dans le catalogue, prêts, commandes



BOOKWHERE V4 Windows

BOOKWHERE Online

- Client Z39.50



De tout et de rien

Alex Guindon
guindona@alcor.concordia.ca

La GBQ

Alors, c'est fait? Vous avez visité notre nouveau temple de la culture? Ou peut-être attendez-vous encore en ligne pour vous inscrire? Ne perdez pas espoir, on m'assure que des gens ont bel et bien obtenu leur carte de membre. Sans blague, cette incroyable affluence est la rançon du succès. Il faut le dire, la GBQ est splendide, vue de l'intérieur s'entend. Pour l'aspect extérieur, on repassera : l'espace de plexiglas verdâtre qui recouvre le bâtiment laisse une impression d'inachevé. Ou alors, il s'agit du style néo-hôpital qui met en valeur les teintes de vert pastel. Dommage, les espaces intérieurs sont très réussis : lumière, ouverture et une certaine chaleur provenant sans doute de ces fameuses chambres de bois. On ne peut qu'être enthousiaste face au succès populaire de cette institution culturelle. Comme quoi les gens s'arrachent parfois à leur télé-réalité.

J'avoue avoir encore certains doutes quant au projet. Je ne suis toujours pas convaincu que l'argent ainsi investi ne l'aurait pas mieux été dans le réseau de bibliothèques publiques, par exemple. Je me méfie des grands projets. Mais ne boudons pas notre plaisir – d'autant que je demeure à un jet de pierre de la bibliothèque – et laissons le temps juger de l'impact réel qu'aura la GBQ sur le monde des bibliothèques québécoises.

Au tour de la santé

Dans ma récente chronique sur les écoles privées, je faisais le souhait de ne pas avoir à pondre un texte semblable sur le secteur de la santé dans un avenir rapproché. Aurais-je irrité les dieux (du libre marché)? En tous cas, les choses vont plus vites que je ne l'aurais pensé! Voici le privé qui frappe à la porte de nos hôpitaux. Les compagnies d'assurance peuvent dire un gros merci à nos suprêmes juges qui ont cru de leur devoir de nous enseigner où résidait le bien public. Surprise, il se cachait chez le privé! Pour des esprits naïfs comme le mien, il y a apparence de conflit entre la mission d'un réseau de santé moderne et équitable – qui vise à accorder des soins adéquats à l'ensemble de la population, sans égard au rang social des citoyens – et celle des assureurs privés qui se résume, ma foi... à faire des profits. Ah oui, j'oubliais, il y aura tout plein d'argent neuf et les médecins ne se laisseront pas appâter par la promesse de salaires

plus élevés hors du réseau public. Comme c'est beau de rêver!

Heureusement, nous n'en sommes pas encore là. Il y a une forte résistance de la population et les modalités de l'émergence du secteur privé sont à préciser. Reste à voir si l'on se dirige vers de gentilles petites injustices, dont la classe moyenne s'accommodera sans doute assez bien, ou vers un système à deux vitesses en bonne et due forme. En attendant, je vous rappelle qu'il vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade.

Privatisons la SRC

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? Quand les patrons de TQS se plaignent de la concurrence déloyale de la télé de Radio-Canada, quand notre fière société



Andrea Harland, 2005

d'État récupère de grands classiques américains tels que « Desperate housewives », il faut être conséquent : vendons au plus offrant, les profits serviront à payer la Commission Gomery.

Les chiens urbains

Je n'ai rien contre les canidés qui se respectent. Je propose deux critères pour reconnaître ceux-ci : 1) la taille de la bête; 2) son lieu de résidence.

Le chien digne de ce nom dépassera la taille d'un chat adulte en bonne santé. Les entités qui n'atteignent pas cette taille, somme toute modeste, sont faussement associées au *canis familiaris*. En réalité, ce sont des émissaires de Belzébuth,

envoyés pour exaspérer la population par des aboiements continuels et par leur laideur repoussante. Si Yahvé avait eu le génie créatif de son confrère d'en bas lors de l'épisode des plaies d'Égypte, le peuple d'Israël n'aurait pas moisi longtemps chez les pharaons. Mais non, il s'est contenté de sauterelles et de grenouilles, de la petite bière.

Second critère, le chien de plein droit, celui qu'on ne peut confondre avec une saucisse à hot-dog ou une moppe sans le manche, préfère nettement vivre à la campagne où il peut gambader à son aise et délimiter son territoire en toute impunité. Pourquoi alors infliger à cette pauvre bête la vie en 4 et demi? Votre fidèle toutou et vos voisins vous en supplient : déménagez à la campagne, ça fera du bien à tout le monde.

Ce qu'ils pensent
de nous...

Que fait un\une bibliothécaire dans sa journée?

« Ben elle aide surtout les gens à chercher à trouver dans leurs recherches. »

K., Mineure en éthique et droit,
Université de Montréal

La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.

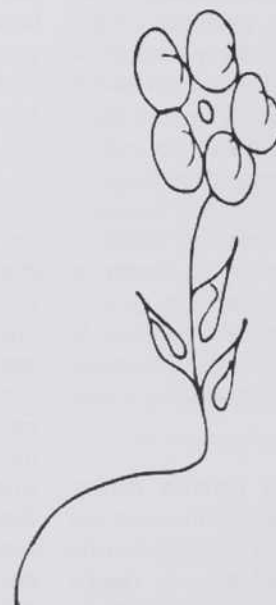
Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.

Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.

Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.

LIBRAIRIE MERCIER

librairie agréée,
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6
Téléphone : (450) 435-0581
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe
Arts et histoire
Littérature
Scientifiques
Médicaux
Service de recherche

Cyberthécaire

Les informations historiques sur le site de l'Assemblée nationale du Québec

Gaston Bernier
gastonbernier@assnat.qc.ca

Assemblée nationale du Québec. Informations historiques. (Documentation consultable à distance : <http://www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/index.html>)

Au cours des 25 dernières années, les services de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale ont réalisé plusieurs ouvrages de consultation. Les uns font partie de la collection « Bibliographie et documentation », d'autres, de la collection « Vie parlementaire »; quelques-uns sont diffusés de manière indépendante. Et encore faudrait-il ajouter les comptes rendus rétrospectifs des débats. Ces ouvrages publiés ne sont que la face visible de la documentation accumulée sur place au fil des ans. L'ensemble de ce matériel documentaire était et est toujours utilisé par les référenciers, par les chercheurs et par les citoyens.

Depuis 1990 environ, la direction de la Bibliothèque souhaitait que les données accumulées et publiées de manière éparse soient mises à disposition générale grâce au canal électronique. La cheville ouvrière de l'entreprise, monsieur Gaston Deschênes, était convaincu que l'Assemblée (tant la représentation nationale que le secrétariat administratif) et la société québécoise tireraient profit de leur regroupement sur un site électronique.

Les données publiées ou inédites ont été intégrées très rapidement au

présentoir. Les premières y ont été déposées en juillet 2001 : il s'agissait des notices biographiques des 2000 parlementaires de 1792 à la législature en cours à ce moment-là. À l'été 2003, on y déposait les résultats électoraux postérieurs à 1867. À la fin de 2004, on y a ajouté ce qui devrait constituer le dernier chapitre de la section, celui qui s'intitule « Titulaires des ministères ».

Le répertoire électronique, dans son état présent, contient 41 sous-sections. L'index présente l'ensemble des intitulés classés sous quatre sections : les parlementaires, les élections et les résultats électoraux, l'Assemblée et, enfin, des liens complémentaires. Deux catégories d'information sont présentées en introduction : un lexique des termes parlementaires (Le Parlement de A à Z) enrichi d'une bibliographie présentée par thèmes et une chronologie de l'histoire du parlementarisme québécois depuis 1867.

Les deux premières sections offrent une perspective d'ensemble de la réalité parlementaire et constituent comme une entrée naturelle dans le dépôt.

Le lexique contient tous les termes courants en usage actuellement de même que des notions aujourd'hui négligées ou oubliées. Au total, on y a épinglé environ 700 notions ou concepts. À côté du mot français, on donne l'équivalent anglais, ordinairement une définition, parfois une description. Souvent, le corps de l'article renvoie par un lien hypertexte à une liste bibliographique et à des données rétrospectives. Ainsi, à l'entrée « Bibliothèque... », on présente le filon « bibliographie », lequel mène à une liste d'une centaine de références. Il en va de même pour les termes plus proprement parlementaires comme « abstentionnisme », « commission », « députés », etc. À l'occasion, on ajoute un commentaire spécial et on oriente le chercheur vers une autre adresse ou vers une autre section.

La deuxième porte d'entrée de la section est la chronologie parlementaire, laquelle va de 1867 à aujourd'hui (en février 2005, elle contenait les faits de l'année 2004). La date de départ devrait être bientôt repoussée à 1791. Si l'on compare cette section à la précédente, on se rend compte qu'elle constitue une manière de corpus terminal : on peut y entrer mais, pour en sortir, il faut faire marche arrière. Les chercheurs intéressés par l'actualité des années 1900 ou 2000 y trouveront réponses à leurs questions. Cependant, s'ils veulent un complément d'information, disons la notice biographique du ministre décédé cette année-là, ils devront eux-mêmes déterminer la voie à suivre. À la date du 14 décembre 2000, par exemple, on souligne l'adoption d'une motion dénonçant les « propos inacceptables » de l'ex-député Yves Michaud. On aurait pu faciliter le déplacement vers sa biographie, vers le compte rendu et vers la motion elle-même.

Après la manière d'introduction que constituent le lexique et la chronologie, le présentoir offre trois regroupements : les parlementaires, les élections et leurs résultats depuis 1867 et, enfin, l'Assemblée.

La section intitulée « Les parlementaires » contient 23 sous-sections. Les

sous-sections les plus générales coiffent la section : hommes et femmes politiques depuis 1792, femmes députés depuis les années 1960, mandats parlementaires les plus longs.

La liste alphabétique des 2200 hommes et femmes politiques en fonction au cours des ans, à l'exclusion des élus actuels, est cliquable et mène à leur notice biographique, laquelle peut, à son tour, conduire vers des éléments bibliographiques (Robert Bourassa : une douzaine de titres), vers des notices de parents (voir Honoré Mercier), vers des interventions faites à l'Assemblée à condition qu'elles soient consultables à distance (à partir de la notice de Lomer Gouin, on peut consulter les tables alphabétiques des débats de treize sessions et de là se diriger vers les passages du compte rendu). La même technique est utilisable dans les notices biographiques des députés actuels présentées sur la page d'accueil principale et dont les plus récentes sont agrémentées de photographies.

La pratique reste la même pour les listes qui suivent, celle des femmes parlementaires, celle des élus dont le nombre d'années de service furent les plus longs, celle des lieutenants-gouverneurs, celle des présidents de l'Assemblée, des vice-présidents, des premiers ministres (deux listes dont l'une très détaillée), des chefs de l'opposition officielle, des leaders parlementaires, des whips et des présidents de groupe et, enfin, des présidents ou vice-présidents de commission depuis une vingtaine d'années.

Les sous-sections suivantes portent sur le Conseil législatif, aboli en 1968. On y trouve la liste des présidents et celle des conseillers en poste entre 1867 et 1968. Cette dernière est ordonnée par le patronyme des conseillers et, en deuxième lieu, par divisions ou par « collèges électoraux ». Comme pour les élus, les listes sont cliquables et conduisent aux notices biographiques.

Les sept sous-sections qui suivent sont consacrées aux gouvernements qui ont dirigé le Québec depuis 140 ans. Dans

un premier tableau, on présente les ministres qui se sont succédé à la tête des ministères. D'entrée de jeu, on y trouve une table alphabétique des mots significatifs des noms de ministères (Affaires culturelles, Communications..., Cultures et communications..., etc.). De là, après un clic, on dirige le chercheur vers la liste des titulaires successifs enrichie de la date de leur assermentation. Par la suite, on trouve des listes plus restreintes : ministres choisis hors du Parlement, vice-premiers ministres ou vice présidents du Conseil; ministres sans portefeuille et ministres d'État; ministres délégués et, en dernier ressort, présidents du Conseil du trésor. Dans tous les cas, le filon mène de la liste à la notice biographique complétée d'éléments bibliographiques et de là aux interventions faites à l'Assemblée mais postérieures à 1994.

La tranche de tableaux ou listes qui suit porte sur les données électorales depuis 1867. On en compte plus d'une dizaine : les dates des consultations (complétées par la date du décret électoral et celle de l'ouverture de la session), celles des élections partielles (circonscription et cause du départ du député sortant), les résultats par circonscription incluant noms des candidats, nombre de voix et majorité, une liste des élections annulées (année, circonscription, motif, etc.), une liste des élus par circonscription (et allégeance politique de chacun), une liste des partis politiques ordonnés d'après les sigles, des tableaux statistiques 1) du nombre d'électeurs inscrits, de leur nombre moyen par circonscription, du nombre de votes valides..., 2) des députés élus sans opposition, 3) de la répartition des voix entre les partis lors des élections générales, 4) de la répartition des sièges, 5) de la présence féminine au sein de la représentation nationale.

Passés les chapitres consacrés au Conseil exécutif et aux données électorales, on revient à l'Assemblée et on aligne les informations essentielles sur les sessions et sur les législatures (numérotation, date d'ouverture, de prorogation et de dissolution s'il y a lieu

et nombre de jours de séance), sur le nombre de séances par année civile, sur les dates de présentation du dépôt des crédits et du discours sur le budget depuis 1868 et, enfin, on donne une liste des secrétaires généraux de l'Assemblée nationale et les années durant lesquels ils furent en fonction.

La dernière partie porte le titre « Liens complémentaires ». Pour le moment, on n'y trouve que les références aux comptes rendus des séances de l'Assemblée antérieurs à 1963 et établis par les soins de la Bibliothèque (des années 1910 à 1932 pour l'heure). À partir de là, on peut choisir le volume souhaité, tantôt telle ou telle séance, ou se reporter à l'index, lequel indique le sentier à suivre pour retrouver un passage recherché. La section devrait être complétée par le signalement des débats publiés mais non encore consultables à distance, ceux édités par Gilles Gallichan (1837), par Cameron Nish (1841-1856) et par Alphonse Desjardins (1878-1892), ces derniers déjà insérés dans une liste consultable électroniquement à partir du texte introductif intitulé « Les débats antérieurs à 1963 ».

Comme on peut le constater, le « télé-répertoire » est un dépôt d'une grande richesse documentaire et, pour tout dire, essentiel à qui s'intéresse à l'histoire électorale, parlementaire et gouvernementale du Québec. Surtout qu'on vient de l'enrichir en fournissant la localisation des archives des hommes et femmes politiques. On pourrait y ajouter de nouvelles sections. On devrait y reproduire la liste rétrospective des journalistes de la Tribune de la presse publiée en 1990 et mise à jour depuis. Au point de vue documentaire, on pourrait aussi compléter la liste des écrits des députés actuels et anciens, donner le signalement des comptes rendus inédits électroniquement, peut-être présenter une notice biographique des secrétaires généraux de l'Assemblée et du Conseil. Du côté du Conseil, on pourrait diffuser la liste de ses orateurs et celle des comptes rendus et des procès-verbaux. On pourrait aussi présenter un tableau rétrospectif des

indemnités versées aux parlementaires au cours des années.

Il y aurait également des ajustements à faire. La bibliographie thématique est actuellement trop camouflée. Annoncée sous l'alphabet index et placée entre crochets, les profanes ignoreront son existence même si la consultation du lexique les mène à des listes partielles. Certaines sous-sections devraient être rapprochées : par exemple celles qui s'intitulent « Les femmes parlementaires... » et « La présence féminine ». Les personnes qui utilisent la liste des partis politiques aimeraient sans doute qu'on l'épure, qu'on la complète, qu'on ajoute les dates approximatives tout au moins de leur vie active ou leur date de naissance.

Dans sa présentation actuelle, le « télécorpus » constitue une base de données essentielle sur les institutions représentatives laurentiennes. Les informations qui y sont déposées ont un caractère quasi officiel, donc des plus fiables, et elles sont contemporaines et à jour.

Ce qu'ils pensent
de nous...

Quelles études faut-il pour
être bibliothécaire?

« Heu... je dirais que les études c'est pas si important, c'est plus l'expérience de travail qui compte. [...] je [ne] pense pas que ça nécessite une formation universitaire pour ça! »

K., Bacc. études dentaires,
Université de Montréal

PROCHAINES FORMATIONS OFFERTES PAR LA CBPQ

- **14 octobre 2005** - *Le service à la clientèle, une approche managériale appliquée au contexte des bibliothèques* (Montréal)

Objectifs : Sensibiliser aux fondements d'une approche managériale d'implantation d'une optique « service à la clientèle »; comprendre ce qu'est la qualité dans le service; identifier les problèmes des usagers et du personnel des bibliothèques; connaître les outils de mesure de la satisfaction.

- **28 octobre** - *La gestion des conflits en milieu syndiqué* (Montréal)

Objectifs : Connaître les règles particulières de gestion des conflits en milieu syndiqué; développer ou perfectionner des habiletés de résolution de conflits et de négociation.

- **4 novembre** - *Développement des collections :*

Les incontournables de la littérature canadienne de langue anglaise et les outils de sélection (Montréal)

Objectifs : Découvrir les différentes influences culturelles/courants culturels de la scène littéraire canadienne; connaître les grands thèmes et les nouvelles tendances; identifier les incontournables (écrivains et oeuvres); se familiariser avec les principaux outils de développement des collections pour la littérature canadienne anglaise.

- **25 novembre** - *Le travail d'équipe: identifier les éléments clés pour performer* (Montréal)

Objectif : Définir les principales conditions de succès du travail d'équipe; consolider une équipe de travail.

- **2 décembre** - *Développement des collections :*

Bande dessinée, langue seconde. Demi-journée (Montréal)

- *Le roman graphique et la bande dessinée au féminin*

Objectifs : Comprendre l'évolution de la BD moderne et ses derniers terrains d'expansion; identifier les nouveaux publics; connaître les incontournables du roman graphique et de la BD au féminin; découvrir les quelques outils de développement des collections.

- *Le phénomène Manga : autre culture, autre lecture*

Objectifs : Découvrir les caractéristiques du manga comme genre littéraire et moyen d'expression; comprendre les valeurs de la culture manga et observer leur impact sur le lectorat occidental; se familiariser avec la production manga à travers les oeuvres des grands maîtres mangaka.

Vous pouvez consulter le programme des formations sur le site Web de la CBPQ à l'adresse suivante :

www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2005-2006/fc_2005-2006.html



L'information circule.

Sirsi et Dynix fusionnent. (Nous nous sommes dit que cette information vous intéresserait, puisque le savoir est au coeur de vos vies, n'est-ce pas?) Cette fusion vous donnera accès à de meilleurs produits, des services améliorés et davantage de choix. (Et qui n'aime pas avoir le choix?) Nos deux entreprises ont pour mission d'offrir un service hors pair aux bibliothèques et consortiums du monde entier. En unissant nos ressources, nous vous offrons tout ce dont vous avez besoin, encore mieux qu'avant.

SirsiDynix. La fusion de deux entreprises avec une seule mission : améliorer les bibliothèques comme jamais auparavant.

 **SirsiDynix**
Unis. Pour mieux vous servir.

Les portails de bibliothèque :

Nouvelles fonctionnalités, nouveaux défis

Clément Arsenault
Professeur adjoint, EBSI,
Université de Montréal
clement.arsenault@umontreal.ca

François-Xavier Paré
Bibliothécaire,
Direction des bibliothèques - Bureau
des systèmes, Université de Montréal
francois-xavier.pare@umontreal.ca

Les auteurs présentent un survol des logiciels de portail de bibliothèque. La notion de portail de bibliothèque est d'abord définie, puis sont présentées et expliquées les principales fonctionnalités de ce type de produit (métarecherche, personnalisation, authentification). On donne ensuite un aperçu du marché des logiciels de portail avant de soulever certaines questions liées à la fiabilité des résultats et à la formation des utilisateurs.

Introduction

Au cours des dernières années, des logiciels spécialisés appelés *portails de bibliothèque* ont fait leur apparition. Ces outils, déjà adoptés par plusieurs bibliothèques, proposent de nouvelles fonctionnalités visant à faciliter le processus de recherche d'information des usagers. Le présent article vise à clarifier le concept de portail de bibliothèque en décrivant les principales fonctionnalités de ce type de produit. Nous aborderons également certains aspects plus controversés des portails, car malgré le succès que connaissent ces logiciels, en particulier en milieu académique, plusieurs remettent en question certains des concepts fondamentaux qui sous-tendent ce type d'outil ou, à tout le moins, nous mettent en garde contre les possibles conséquences de leur utilisation. Nous tenterons donc de mettre en lumière les impacts potentiels de l'implantation d'une telle technologie dans les bibliothèques.

■ Qu'est-ce qu'un portail?

Le terme *portail* a été employé à toutes les sauces depuis quelques années. Zhou (2003) présente un historique détaillé des portails Web et de leur développement en bibliothèques. Il convient donc de retracer les divers usages de ce mot afin de bien comprendre ce qu'il signifie dans le contexte particulier des bibliothèques. On a d'abord utilisé le mot *portail* pour désigner un site Web regroupant dans une seule interface plusieurs ressources portant sur un même sujet ou

destinées à un public en particulier. À titre d'exemples, mentionnons :

- Portail régional de Montréal
(<http://www.montreal.gouv.qc.ca/>)
- Portail du droit français
(<http://droit.org/>)
- Afrik.com – Le portail de l'Afrique et du Maghreb
(<http://www.afrik.com/>)

En fait, assez peu de choses distinguent les portails ci-dessus de n'importe quel autre site Web, si ce n'est leur aspect centralisateur. On y retrouve surtout des liens vers d'autres sites, si bien que ce type de portail se veut avant tout un point de départ pour la recherche sur un sujet donné. Certains préfèrent donc employer le terme *passerelle* (*gateway* en anglais) pour désigner ce type de site.

Par la suite sont apparus les premiers portails dits personnalisés, permettant à l'utilisateur de paramétrer l'aspect et le contenu du site afin de mieux répondre à ses besoins d'information. L'exemple le plus connu est sans doute Yahoo! avec sa fonction My Yahoo!. En y entrant, l'utilisateur tape un nom d'utilisateur et un mot de passe, ce qui permet au site de le reconnaître. L'interface du site est alors adaptée en conséquence : l'utilisateur y retrouvera la météo de sa région, les nouvelles locales et celles liées à ses intérêts, le cours de ses actions en bourse, etc. Bref, le site est modelé en fonction de l'utilisateur. Pour ce faire, il faut bien sûr que l'utilisateur ait, a priori, indiqué ses préférences lors de son inscription. De nombreuses entreprises ont également décidé d'implanter de tels portails pour leurs employés afin de leur

Library portals: new functionalities, new challenges

The authors present a brief review of software for library portals. The concept of library portals is defined and their main functionalities subsequently presented and explained (meta search engines, personalization, authentication). A general survey of the market for portal software is given before addressing certain questions about the reliability of their results and user training.

donner accès à des informations personnalisées, à un historique de leur paie, etc. Ce type de portail, appelé *portail institutionnel*, est notamment utilisé dans de nombreuses institutions d'enseignement afin de fournir de l'information sur mesure aux différentes clientèles que représentent les étudiants, les professeurs et les employés¹.

■ Le portail de bibliothèque

Plus récemment est apparu un nouveau type de portail destiné aux bibliothèques. Ce dernier reprend certains aspects des portails présentés plus haut : il s'agit d'un site Web ayant une fonction centralisatrice et qui permet un certain niveau de personnalisation. Ce qui différencie ce portail de ses prédécesseurs, c'est qu'il met l'accent sur une nouvelle fonctionnalité, la métarecherche, à laquelle s'ajoutent diverses fonctionnalités visant à faciliter la recherche de l'utilisateur. Plus précisément, les principales fonctionnalités qui caractérisent le portail de bibliothèque se situent à quatre niveaux :

- **Métarecherche.** Cette fonctionnalité permet de chercher simultanément dans plusieurs bases de données documentaires. La requête de l'utilisateur est envoyée à chacune des bases de données sélectionnées et les résultats provenant de toutes les bases sont présentés dans une seule et même interface, celle du portail. En plus des bases de données bibliographiques et plein texte, on peut envoyer des requêtes à des catalogues de bibliothèque, des dépôts institutionnels ou toute autre ressource similaire.
- **Personnalisation par la bibliothèque.** La bibliothèque peut habituellement contrôler l'apparence du portail (couleurs, logos, textes) ainsi que certains paramètres de recherche par défaut (par exemple le tri des résultats). Il est aussi possible de définir à l'avance des groupes de ressources destinées à être interrogées simultanément (par exemple les catégories « Ressources en médecine » ou « Données statistiques »).

- **Personnalisation par l'utilisateur.** Selon les produits, les portails de bibliothèque permettent aux utilisateurs de conserver un historique de leurs recherches, de créer leurs propres listes de bases de données préférées ou encore de créer des alertes de type DSI (diffusion sélective de l'information²).

- **Authentification.** Les utilisateurs doivent généralement s'identifier au moment d'entrer dans le portail en saisissant un nom d'utilisateur et un mot de passe. Ceci est nécessaire afin d'avoir accès aux fonctionnalités de personnalisation décrites au paragraphe précédent. Qui plus est, le portail permet la recherche dans des bases de données dont l'accès est souvent restreint par licence. La fonction d'authentification permet ainsi de restreindre l'accès aux bases de données à certains utilisateurs ou groupes d'utilisateurs.

Ces fonctionnalités seront examinées plus en détail dans les prochaines sections. Précisons d'emblée que les différents produits n'offrent pas tous les mêmes fonctionnalités. Nous tenterons donc simplement de donner un aperçu de ce qui est possible à l'heure actuelle.

■ Fonction : métarecherche

La métarecherche³ est un processus qui permet essentiellement d'interroger, de façon simultanée et par le biais d'une interface unique, une multitude de ressources hétérogènes telles que des catalogues, des bases de données, des dépôts institutionnels, des services agrégatifs de périodiques, des encyclopédies et d'autres sources d'information en format numérique. Bien qu'elle soit connue depuis longtemps et disponible depuis plusieurs années sur les gros systèmes commerciaux tels que Dialog, Lexis Nexis et Ovid, cette technique de recherche semble susciter, parallèlement à la mise en marché des produits commerciaux de portails de bibliothèque, un intérêt marqué.

En effet, la fonction fédératrice du portail permet de capter, par le biais d'une interface commune, la requête d'un utilisateur, puis de redistribuer celle-ci vers les serveurs des bases qui auront été préalablement sélectionnées, soit à la carte par l'utilisateur, soit par des regroupements préalablement établis par les bibliothécaires, soit par des regroupements automatiques liés au profil de l'utilisateur. Les réponses provenant de chaque serveur sont ensuite reçues et présentées à l'utilisateur dans une interface unifiée et un format passablement uniformisé. Cette forme de recherche s'apparente, d'une certaine façon, à celle effectuée par les métamoteurs de recherche tels que Metacrawler, Kartoo et Ixquick : plutôt que de se constituer un index local, ces outils redistribuent les requêtes vers un ensemble déterminé de moteurs de recherche. La métarecherche propre aux portails présente toutefois l'avantage de lancer des requêtes vers des bases de données propriétaires, dont l'accès est évidemment impossible aux grands métamoteurs publics. En ce sens, le portail devient une sorte de métamoteur du Web invisible (ou en tout cas d'une partie du Web invisible, celle à laquelle la bibliothèque a légitimement accès).

L'intérêt que présente pour l'utilisateur la mise en place d'un service de métarecherche est incontestable : il n'a plus à se familiariser avec les interfaces natives des différents systèmes qu'il veut consulter; il contrôle l'interrogation de ces systèmes par l'intermédiaire d'une seule interface qu'il peut apprivoiser à son rythme et paramétrer à son goût et selon ses besoins. Outre le fait d'offrir un point d'accès unique vers un ensemble hétéroclite de ressources documentaires, la fonction fédératrice du portail permet d'accroître la visibilité des bases et des ressources disponibles dans une institution donnée. C'est, par conséquent, un excellent outil pour mettre en valeur les ressources disponibles et pour en faire la promotion. Le regroupement des ressources sous diverses rubriques, par sujet, par type de contenu ou de documents, permet souvent à l'utilisateur d'interroger des bases dont il ignore l'existence et qui peuvent quelquefois

s'avérer très riches. Ainsi, le service de métarecherche offert par l'intermédiaire du portail permet non seulement la découverte d'informations, mais également la découverte de bases de données et de ressources documentaires (Sadeh, 2004, p. 105).

La métarecherche permet, dans une certaine mesure, de contourner le problème du choix des ressources à interroger puisque celles-ci sont présélectionnées par le bibliothécaire professionnel responsable des collections. Fait à noter, l'étape de la sélection des sources est reconnue, depuis fort longtemps, comme une étape cruciale du processus de recherche documentaire (Harter, 1986, p. 125). Pourtant, des études récentes démontrent que les utilisateurs ont bien du mal à choisir la source appropriée, ne serait-ce que pour retrouver un type de document donné. Ainsi, selon l'étude de Mittermeyer et Quirion (2003, p. 49) portant sur les connaissances documentaires des étudiants entrant au 1^{er} cycle, seulement 28,5% des répondants ont su identifier le type de source adéquat pour retracer un article de périodique. Selon Tallent (2004), la ségrégation des types de documents en bases distinctes constituerait l'un des problèmes les plus frustrants pour les usagers qui ne comprennent généralement pas pourquoi il est impossible de retrouver des références d'articles de périodiques dans le catalogue de la bibliothèque :

Students have little patience for (or knowledge of) library distinctions regarding databases and e-journal collections. [...] For years, reference librarians have been telling students that journal articles are not included in the OPAC and for years students have been confused as to why; it never made sense to them.

(Tallent, 2004, p. 71)

L'expérience tend à démontrer que dans leurs recherches documentaires, les utilisateurs font généralement preuve d'un haut degré de pragmatisme et tendent à réutiliser les sources qu'ils connaissent et qui ont bien fonctionné dans le passé. Selon une récente enquête menée auprès

des utilisateurs des Boston College Libraries (Tallent, 2004, p. 72), ils sont également peu enclins à explorer des ressources qui n'offrent pas un rendement certain. Selon la même étude, il est démontré que les fonctionnalités de type *recherche rapide* qu'offre le service de métarecherche sont très populaires et appréciées des utilisateurs (Tallent, 2004, p. 74).

Cette fonction de recherche rapide, qui consiste surtout à présenter directement à l'utilisateur une sélection des « meilleures » bases, vise à simuler le principe de fonctionnement des gros moteurs de recherche que l'on retrouve sur Internet, dont le désormais incontournable Google. Il ne fait pas de doute que la popularité accrue de ces outils réside principalement dans leur simplicité d'utilisation. Les études de comportement informationnel tendent d'ailleurs à démontrer que les utilisateurs apprécient avant toute chose la simplicité d'utilisation de ces outils et font un très faible usage des fonctions de recherche avancée disponibles (Spink et al., 2001). Avec ce type d'outils, l'utilisateur n'a pas à se préoccuper du choix des sources, du type d'information ou du format des documents qu'il recherche; une simple boîte de saisie disponible dès la page d'accueil lui permet de procéder à la recherche à l'aide de quelques mots-clés. L'option de recherche rapide, paramétrable sur la page d'accueil du portail, se veut en quelque sorte une réponse au problème d'érosion de l'utilisation des services d'information traditionnels dans les bibliothèques. Ce phénomène, observé depuis quelques années, indique que de plus en plus d'usagers, en particulier les étudiants, délaissent les services offerts dans les bibliothèques au profit des moteurs de recherche Web (Griffith et Brophy, 2002; Detlor et al., 2003, p. 41). Il semble, comme le rapporte Luther (2003, p. 1), que « pour plusieurs utilisateurs, la qualité des résultats a moins d'importance que le processus [de recherche] – ils s'attendent à ce que le processus soit rapide et facile » (traduction des auteurs).

L'inclusion de fonctions de recherche fédératrice au sein des portails de bibliothèque saura peut-être séduire la « génération Google » et reconquérir ces usagers. Il est toutefois à souhaiter que la mise en place de fonctions de métarecherche permette aux bibliothèques de se repositionner afin de fournir un service compétitif et efficace en procurant davantage d'autonomie à l'usager (Maisonnette, 2003, p. 214), sans compromettre leur notoriété et leur avantage concurrentiel en tant que fournisseur d'information de haute qualité (Jackson, 2002, p. 36).

Ces dernières années, la question de l'interopérabilité des systèmes a été à l'avant plan dans le milieu de la recherche d'information. Il s'agit bien sûr d'une condition essentielle à la mise en place d'un service de métarecherche. Étant donné la diversité et l'hétérogénéité des sources d'information interrogées (tant au niveau de leur structure, du type d'information qu'elles contiennent, du mode d'encodage de cette information que de la configuration des serveurs sur lesquelles elles résident), le paramétrage des protocoles de communication permettant le repérage et l'extraction d'informations peut être relativement complexe. Cet aspect semble d'ailleurs se complexifier de plus en plus du fait de la multiplication des formats propriétaires (Dorner et Curtis, 2004, p. 184; Pace, 2004).

Dans leur rapport comparatif des produits commerciaux de portail de bibliothèque, Dorner et Curtis rapportent pas moins de 12 protocoles ou normes différents (les plus populaires étant Z39.50, MARC, XML et SQL), sans compter les formats propriétaires des fournisseurs (Dorner et Curtis, 2004, p. 193). C'est là un argument de taille en faveur de l'achat d'un produit commercial puisque la majorité de ces produits contiennent déjà, en bonne partie, les métadonnées descriptives et techniques nécessaires pour accéder aux principales ressources (nous en reparlerons plus loin). Le paramétrage local s'en trouve grandement facilité, ce qui permet de mettre en place le service plus rapidement.

Outre les problèmes liés à l'interrogation simultanée des sources, la phase d'extraction pose également des défis particuliers. En général, la réponse des divers systèmes s'effectue en deux temps : en premier lieu, seul le nombre (parfois approximatif) de résultats obtenus dans chaque source est présenté à l'utilisateur; ensuite, de façon automatique ou à la demande de l'utilisateur, les résultats sont affichés. L'unification et la présentation des résultats dans l'interface peuvent s'effectuer grâce à certaines métadonnées paramétrables dans le module de présentation. Il est à noter que si l'élimination des doublons s'effectue généralement grâce à l'utilisation d'identificateurs uniques (par exemple l'ISBN et le DOI), on peut également la paramétrer localement selon des critères de comparaison plus ou moins stricts.

Fait intéressant : dans l'interface du portail, chaque résultat peut être accompagné d'un bouton permettant d'accéder au serveur OpenURL⁴ de l'institution, donc à des services supplémentaires tels que l'accès au texte intégral, la recherche dans le catalogue local ou une demande de prêt entre bibliothèques (en utilisant un logiciel comme SFX ou Link FinderPlus). Normalement, ces boutons apparaissent dans les diverses bases de données auxquelles l'institution est abonnée, à la demande de celle-ci. Mais certains fournisseurs ne permettent pas d'ajouter un tel bouton aux notices dans leur interface. Le portail permet donc d'afficher un bouton OpenURL à côté de tous les résultats, même ceux provenant de bases de données qui ne sont pas « compatibles OpenURL ».

Compte tenu de la réduction de la vitesse de transfert due à l'engorgement des réseaux, il est d'usage que, dans un premier temps du moins, seules les 10 ou 20 premières notices de chaque source soient extraites (ce nombre est généralement paramétrable). Cette limitation se fonde sur la prémisse selon laquelle l'utilisateur ne saurait que faire de centaines de références (Sadeh, 2004, p. 109). Une telle pratique peut toutefois entraîner des conséquences négatives, par exemple lors de l'application d'un tri par perti-

nence à l'ensemble unifié des notices retournées. En effet, chaque ressource interrogée aura repêché un nombre différent de notices et n'aura retourné que les 10 ou 20 premières, mais « premières » selon des critères locaux propres à chaque base. Est-il alors raisonnable d'appliquer un classement par pertinence sur des notices préalablement triées par titre sur une ressource, par date de publication sur une autre ressource ou par fréquence d'occurrence des mots-clés sur une troisième ressource? Le problème vient en majeure partie du fait que « l'algorithme de tri par pertinence employé par un système de métarecherche doit être "objectif"; il ne peut se baser que sur les documents extraits, sans pouvoir connaître les caractéristiques des autres documents contenus dans les ressources desquelles ils proviennent » (Sadeh, 2004, p. 110, traduction des auteurs). Par contre, l'environnement intégré qu'offre le portail permet à l'algorithme de classement d'utiliser des paramètres relatifs au profil de l'utilisateur, ce qui peut représenter un certain avantage par rapport à un environnement traditionnel, où tous les usagers sont considérés de la même façon.

La possibilité qu'offre la métarecherche d'interroger une multitude de sources à la fois est sans contredit très séduisante. S'il n'est plus problématique de combiner les sources, pourquoi se limiter à quelques sources alors que l'on peut interroger constamment toutes les sources? En dépit du risque de bruit contextuel qu'entraîne ce genre de comportement informationnel, il semble que ce phénomène ait déjà été constaté depuis un an ou deux suite à la mise en place successive de services de métarecherche dans les grandes bibliothèques, particulièrement aux États-Unis. Cette situation n'est certes pas réjouissante pour les fournisseurs de contenu, qui voient leurs serveurs assaillis par une montée exponentielle de requêtes d'activités de recherche. Afin de pallier ce problème et pour tenter de régulariser les procédures et les protocoles entourant la métarecherche, la National Information Standards Organization (NISO) a mis sur pied un projet réunissant des experts de plusieurs

milieux. En résumé, ce projet se donne comme objectifs de permettre, dans le contexte d'un environnement de métarecherche :

- aux fournisseurs de services de métarecherche d'offrir des services plus efficaces
- aux fournisseurs de contenu d'offrir un contenu rehaussé tout en protégeant le contenu intellectuel
- aux bibliothèques de fournir des services qui les distinguent de Google et des autres services Web gratuits (NISO, traduction des auteurs)

Une telle initiative vise donc à promouvoir l'établissement de protocoles communs pour les éléments de communication, d'authentification, de balisage et de description de l'information nécessaires au bon fonctionnement de la métarecherche, dans le but de créer un terrain d'entente acceptable pour ces trois principaux intéressés que sont les fournisseurs de services de métarecherche, les éditeurs (fournisseurs de contenu) et les bibliothèques (Luther, 2003; Pace, 2004). Souhaitons que cette initiative puisse à tout le moins fournir un environnement plus robuste et plus efficace à ce phénomène grandissant qu'est la métarecherche.

L'établissement de protocoles communs pour le balisage et la description de l'information intéresse grandement les bibliothèques. Ces dernières années, bon nombre de projets de recherche sur les normes de description et d'analyse se sont intéressés au problème de l'interopérabilité sémantique entre les différents systèmes documentaires. Plus particulièrement, la recherche sur le mapping terminologique⁵ a donné naissance à des projets présentant un intérêt certain dans le domaine de la métarecherche. Car le gros défi est là : comment assurer une recherche précise alors que la majorité des sources d'information utilisent des normes de description, des terminologies et des systèmes de classification différents?

En effet, la combinaison des sources, rendue possible par les modules de

métarecherche, limite grandement l'utilisateur dans l'élaboration de ses stratégies, si bien que très souvent, seule l'interrogation non ciblée par mot-clé (dans tous les champs) reste possible. Imaginons un utilisateur cherchant des ouvrages sur la douleur : il lance une requête simultanée dans un catalogue utilisant les vedettes-matière de la Library of Congress (LCSH), un catalogue utilisant les vedettes-matière de Laval (RVM) et la base de données Dissertation Abstracts. S'il choisit de faire une recherche dans le champ *sujet* avec le terme anglais *pain*, il obtiendra des résultats pertinents de la première source sélectionnée, des résultats non pertinents de la deuxième source – puisque les ouvrages repêchés traiteront de boulangerie – et aucune référence de la troisième source – puisque le terme *pain* ne fait pas partie des descripteurs de cette base. L'utilisateur pourrait s'en remettre au plus petit dénominateur commun, c'est-à-dire la recherche non ciblée par mot-clé, qui lui donnerait sans doute plus de résultats, mais aussi beaucoup plus de bruit.

L'utilisateur est-il bien servi par ce type de service? À vouloir rechercher dans tout, l'utilisateur, qui ne peut raffiner ses requêtes adéquatement, finit peut-être, paradoxalement, par trouver moins. D'où la très grande importance de permettre à l'utilisateur de migrer au besoin de l'interface de métarecherche du portail vers les interfaces natives des sources en consultation, interfaces qui lui fourniront des options plus élaborées puisqu'elles sont paramétrées spécifiquement en fonction du type d'information contenu dans leurs sources. Cette forme de « nivellement par le bas », où seule la recherche non ciblée par mot-clé est possible (malgré tous les problèmes qu'elle comporte), est un des principaux reproches que les bibliothécaires et les autres spécialistes de l'information font à la métarecherche.

Afin de contourner ce problème, plusieurs projets d'interopérabilité sémantique ont vu le jour ces dernières années. Ils proposent des méthodes de mapping terminologique entre les langages documentaires employés dans

divers systèmes d'information, notamment dans le domaine de l'accès multilingue (McCulloch, 2004). Le chemin vers l'interopérabilité sémantique des systèmes d'information est semé d'embûches et le travail à accomplir est colossal. En attendant l'implantation de telles fonctionnalités dans les systèmes de métarecherche, il faudrait peut-être s'assurer de proposer aux usagers des regroupements de sources présentant le plus grand nombre possible de caractéristiques communes ou, du moins, de proposer des sources plus compatibles (par exemple en évitant de combiner des sources de langue différente). Il s'agit d'exercer un bon jugement dans le choix des sources, sans délaissier la mission de formation à la recherche documentaire, afin de permettre aux usagers de tirer tous les bénéfices possibles de la métarecherche tout en évitant de les leurrer en leur laissant croire que tout cela est « magique ».

Fonction : paramétrage par la bibliothèque

Lors de l'implantation d'un portail, la bibliothèque doit prendre certaines décisions quant à l'aspect qu'elle veut lui donner. Le paramétrage subséquent comporte ainsi plusieurs aspects. Il est habituellement possible, d'abord, de contrôler certains éléments de l'apparence visuelle du portail (couleurs, logos, polices des textes, etc.). On peut notamment faire apparaître le logo de la bibliothèque bien en vue sur toutes les pages et choisir un jeu de couleurs et des polices d'écriture appropriés. Plusieurs institutions souhaitent harmoniser l'apparence du portail avec le reste de leur site Web afin d'obtenir une meilleure intégration de ce nouvel outil aux ressources existantes. Strauss (2002) remet même en question la pertinence de développer des portails spécialisés pour les bibliothèques et préconise plutôt le « déploiement de pages, canaux et "lucarnes" » au sein du portail institutionnel (traduction des auteurs). Les modifications esthétiques sont souvent réalisées à l'aide de feuilles de style (CSS), ce qui offre une marge de

manœuvre intéressante tout en facilitant les changements. Il est à noter que tous les produits portails n'offrent pas le même niveau de flexibilité quant à la modification de l'interface.

Les différents éléments textuels de l'interface peuvent également être modifiés, que ce soit le nom des champs, les messages d'erreur ou le contenu de l'aide en ligne. Quelques produits commerciaux offrent une version française. Il demeure néanmoins nécessaire de modifier certains des textes pour refléter les particularités locales.

La bibliothèque peut aussi déterminer les différents regroupements de bases de données présentés aux usagers. En effet, bien qu'un usager puisse théoriquement effectuer sa recherche dans l'ensemble des bases de données de la bibliothèque, il est préférable, dans la plupart des cas, de se limiter à un sous-ensemble de ces ressources. Il revient donc à la bibliothèque de bâtir ces ensembles de ressources en déterminant les catégories offertes aux usagers et, pour chacune de ces catégories, quelles bases de données en feront partie. Cette tâche n'est pas aussi complexe qu'il n'y paraît, ne serait-ce que parce que la plupart des institutions ont déjà des listes de leurs bases de données classées par discipline, classement qui peut être reproduit au sein du portail. À titre d'exemple, les catégories peuvent présenter une discipline particulière (Biologie, Musique, Sciences et technologies), un type de document (Thèses) ou encore un type de ressource (Catalogues d'autres bibliothèques). Qui plus est, le portail permet de rendre des catégories visibles à certains groupes d'usagers seulement (nous y reviendrons plus en détails dans la section sur l'authentification).

Un autre type de paramétrage concerne certaines options placées par défaut et liées à la métarecherche. On peut par exemple déterminer quel sera le nombre de résultats par page, si les notices s'afficheront en format long ou abrégé, ou en fonction de quels critères les résultats seront triés au moment de la recherche. Certains produits permettent à l'utilisateur

de modifier ces options et d'enregistrer ses préférences dans son profil. Néanmoins, la bibliothèque se doit de déterminer les paramètres de départ. Il convient ici de souligner une distinction importante entre les différents produits offerts en ce qui concerne la capacité de la bibliothèque à effectuer des changements. Certains fournisseurs gardent un contrôle presque complet sur la configuration du portail. Ainsi, lorsque des modifications s'imposent, la bibliothèque doit contacter le fournisseur pour qu'il les effectue. Ceci peut s'avérer intéressant pour des institutions de plus petite taille, ou dont les ressources sont limitées, mais d'autres bibliothèques préféreront avoir la liberté de configurer le portail elles-mêmes. Dans ce cas, un module d'administration est mis à la disposition du client.

Le fonctionnement des portails repose également sur ce qu'on appelle une base de connaissances. Il s'agit en fait d'une liste des ressources dans lesquelles on peut effectuer des recherches. Pour chaque ressource, la base de connaissances contient toutes les informations nécessaires à la connexion : l'adresse du serveur, les champs interrogeables, le mot de passe utilisé pour se connecter, etc. Cette base de connaissances est normalement bâtie par le fournisseur et contient de l'information sur la plupart des ressources les plus répandues. Encore une fois, la bibliothèque peut avoir accès à cette composante via le module d'administration.

Les modifications à la base de connaissances peuvent être de deux ordres. Premièrement, bien que cette dernière contienne déjà plusieurs ressources, la bibliothèque pourrait vouloir ajouter des ressources locales. Deuxièmement, il est possible d'influencer la mécanique de la métarecherche elle-même. Certains produits permettent à la bibliothèque de modifier les profils Z39.50 ou les connecteurs qu'elle veut utiliser pour rechercher tel ou tel champ d'une base de données. Il va sans dire que ce niveau de paramétrage est bien plus complexe que ceux mentionnés plus haut, si bien qu'il requiert des connaissances plus

poussées. Une autre façon d'influencer la métarecherche est d'accorder un poids plus ou moins grand à certaines ressources afin d'influencer le classement des résultats provenant de cette ressource lors du tri par pertinence.

Outre la question des délais, une autre raison susceptible d'encourager une bibliothèque à effectuer elle-même ces changements est que dans certains cas, un coût est associé à chaque modification demandée par la bibliothèque. Si l'on prévoit avoir beaucoup de modifications à faire (par exemple l'ajout de nombreuses ressources locales), il peut donc s'avérer avantageux d'opter pour un module d'administration local. En définitive, l'effort requis variera considérablement selon le degré de personnalisation désiré par la bibliothèque.

Mentionnons finalement que le paramétrage est souvent un processus itératif pour les bibliothèques, notamment en ce qui concerne l'apparence et les catégories de ressources. Les commentaires des usagers et des bibliothécaires contribueront à rectifier le tir au besoin. Il est également utile d'organiser des tests d'utilisation (Allen, 2002) ou des groupes de discussion avec les usagers (Crowley et al., 2002) pour en savoir plus. Par ailleurs, les portails sont généralement en mesure de produire des statistiques d'utilisation qui peuvent donner une idée des recherches effectuées par les usagers, des ressources et des catégories les plus utilisées et, ainsi, de fournir des indices sur le bien-fondé de certaines décisions prises lors du paramétrage.

Fonction : personnalisation

L'un des aspects les plus intéressants des portails est la possibilité pour l'utilisateur de personnaliser son environnement de recherche. D'abord, comme on l'a mentionné plus haut, l'utilisateur est en mesure d'établir des préférences quant à la recherche, surtout en ce qui a trait à l'affichage des résultats. Le portail est d'ailleurs en mesure d'emmagasiner ce type de préférence et de s'en « rappeler »

d'une session à l'autre. L'utilisateur peut par exemple créer son propre regroupement de bases de données préférées et effectuer ensuite des métarecherches dans cet ensemble de ressources. L'utilisateur n'a donc pas à se limiter aux regroupements disciplinaires prévus par la bibliothèque. La personnalisation amène également d'autres possibilités intéressantes. Le portail permet aux utilisateurs de sauvegarder une requête, par exemple dans le but de l'exécuter à nouveau plus tard. Cette requête peut même faire l'objet d'une alerte (DSI). Dans ce cas, la requête est exécutée périodiquement et les résultats envoyés par courriel. Par ailleurs, il est possible pour l'utilisateur de sauvegarder des notices individuelles afin de se créer une banque de documents pertinents.

On le voit, la personnalisation présente des avantages certains pour l'utilisateur. Le fait de pouvoir emmagasiner dans un même endroit des résultats provenant de plusieurs bases de données s'avère fort utile et simplifie considérablement la tâche du chercheur. C'est d'ailleurs là une des forces des portails : ils offrent des services qui existent dans certaines bases de données (recherche, sauvegarde, alertes, etc.), mais d'une façon intégrée, centralisée. En définitive, le portail est en mesure de mieux soutenir le processus de recherche de l'utilisateur que les diverses bases de données prises individuellement. Il en résulte également des bénéfices indirects pour les bibliothèques : à une époque où ces dernières se plaignent de perdre du terrain face au reste du Web, de telles fonctionnalités ne peuvent qu'aider à attirer et, à l'instar des portails commerciaux, à fidéliser la clientèle. La bibliothèque y gagne également en ce qui a trait à l'image qu'elle projette.

Fonction : authentification

Le Grand dictionnaire terminologique définit l'authentification comme la « procédure consistant à vérifier ou à valider l'identité d'une personne [...] lors d'un échange électronique, pour

contrôler l'accès [...] à un système informatique ou à un logiciel ». L'utilisateur doit donc entrer un nom d'utilisateur et un mot de passe pour pouvoir accéder au portail. Ces informations sont ensuite contre-vérifiées auprès d'une base de données appelée *annuaire*, base qui contient des informations sur les usagers « légitimes ». Par exemple, dans le cas d'une université, l'annuaire en question peut être la base de données du registraire, qui contient de l'information sur tous les étudiants, professeurs et employés. Lors du processus d'authentification, le portail va donc consulter les informations du registraire afin d'identifier l'utilisateur. Il existe différents moyens de communication entre le portail et l'annuaire, mais le plus en vue à l'heure actuelle est une technologie appelée *Lightweight Directory Access Protocol (LDAP)*⁵.

Mais pourquoi veut-on identifier ainsi les utilisateurs du portail? Il existe plusieurs raisons. D'abord, si l'on désire offrir des fonctions de personnalisation aux usagers, il faut pouvoir déterminer à qui l'on a affaire. Ce n'est donc qu'après s'être identifié que l'utilisateur peut accéder à ses requêtes sauvegardées, à ses préférences, etc. L'utilisation d'un mot de passe nous assure aussi que seule la personne concernée aura accès à ces informations sauvegardées, aspect non négligeable lié à la confidentialité. L'annuaire contient souvent des informations sur l'appartenance de l'utilisateur à un ou à plusieurs groupes personnes. Un utilisateur pourrait donc se trouver dans la catégorie « employé », ou encore dans une catégorie plus restreinte comme « étudiant de première année au Département de chimie ». Le portail de bibliothèque est en mesure d'exploiter ces informations pour offrir des interfaces de départ différentes, adaptées à chaque groupe, ou encore pour permettre à des groupes d'accéder à des ressources qui sont inaccessibles à d'autres. C'est donc là un autre niveau de personnalisation, cette fois sur une base collective plutôt qu'individuelle.

La restriction des accès constitue une autre fonction importante de l'authen-

tification. Une partie considérable des bases de données présentes dans un portail de bibliothèque est protégée par licence. En forçant les gens à s'identifier, on s'assure que seuls les usagers légitimes peuvent accéder au portail. Une autre possibilité, s'il l'on ne voulait pas fonctionner avec des mots de passe, serait d'autoriser l'accès au portail en fonction de l'adresse IP de l'utilisateur. De cette façon, les usagers pourraient accéder au portail sans s'identifier, pourvu qu'ils se trouvent dans la bibliothèque (ou sur le campus). Dans ce cas, on ne pourrait toutefois offrir de fonctions de personnalisation puisqu'on ne saurait pas exactement à qui on a affaire.

Un dernier avantage – un peu plus indirect – de l'authentification : améliorer la qualité des statistiques d'utilisation que la bibliothèque peut obtenir. À la base, un portail n'est pas si différent d'une base de données commerciale. On peut donc s'attendre à pouvoir conserver des statistiques sur le nombre d'accès au portail, le nombre d'accès à chaque ressource accessible via le portail, etc. Mais comme l'authentification permet d'accéder à des informations sur l'appartenance à des groupes, il n'est pas exclu que l'on puisse également obtenir des statistiques agrégées pour chacun de ces groupes. Il est ensuite plus facile de cibler ses efforts de marketing auprès de certaines clientèles. Il faut noter cependant que les statistiques, pour des raisons de confidentialité, ne sont pas compilées de manière individuelle.

Le marché des portails

Si les portails connaissent une certaine popularité depuis deux ou trois ans, c'est qu'ils répondent à de réels besoins. Puisque la demande est là, de nombreux fournisseurs se sont précipités pour prendre leur part du gâteau au cours des dernières années. Ainsi, à l'heure actuelle, la plupart des grands fournisseurs de systèmes intégrés de bibliothèque offrent également un produit de type portail ou une quelconque solution de métarecherche. Parmi les gros joueurs, mentionnons IsacSoft,

Endeavor, ExLibris, Fretwell-Downing, Innovative, SIRSI et WebFeat.

Bien qu'il existe souvent des différences notables en ce qui concerne les fonctionnalités, ces fournisseurs offrent des produits somme toute assez semblables dans leur philosophie. Le prix des produits de type portail est tributaire de divers facteurs, ce qui en explique la grande variation. Parmi les critères pouvant être utilisés pour déterminer le prix, on retrouve parfois le nombre d'utilisateurs que dessert la bibliothèque et le nombre de bases de données auxquelles elle a accès (et qui doivent être configurées pour la métarecherche). Il faut savoir qu'outre le prix de départ pour l'achat du logiciel et les coûts annuels de maintenance, certains fournisseurs exigent un certain montant pour ajouter une nouvelle ressource au portail. En bout de ligne, le coût peut donc varier de quelques milliers de dollars pour une petite bibliothèque publique à plusieurs dizaines de milliers de dollars pour une grande bibliothèque universitaire.

Étant donné le prix considérable de ces produits, on peut se demander s'il ne vaudrait pas mieux envisager un développement maison. Malheureusement, la chose est beaucoup plus facile à dire qu'à faire : la nécessité de développer une base de connaissances constitue notamment un obstacle majeur puisque cela nécessiterait non seulement des centaines d'heures de configuration, mais également des relations privilégiées avec tous les fournisseurs de bases de données. En effet, on voudra que ces derniers nous communiquent tous les changements majeurs apportés à leurs produits de façon à ce que ces changements soient reflétés le plus tôt possible dans notre base de connaissances. En bref, il s'agit d'une entreprise considérable que peu seraient en mesure de mener à bien.

C'est sans doute pourquoi jusqu'ici, les bibliothèques ont généralement privilégié l'achat d'un produit commercial. Parmi les très rares exceptions, notons la California Digital Library (CDL) qui a développé, à partir de 1999, son propre logiciel de métarecherche sous l'appellation

SearchLight (<http://searchlight.cdlib.org/cgi-bin/searchlight>). Aucune personnalisation par l'utilisateur n'y est toutefois possible. La CDL annonçait d'ailleurs récemment qu'elle avait fait l'acquisition du logiciel MetaLib de la firme Ex Libris. Une autre initiative de méta-recherche similaire a été développée au Los Alamos National Laboratory (LANL) sous le nom de FlashPoint. En juillet 2004, FlashPoint permettait la méta-recherche dans 13 bases de données différentes. Il ne faudrait pas oublier de mentionner également le logiciel MyLibrary (<http://dewey.library.nd.edu/mylibrary/>), un portail de bibliothèque personnalisable lancé en 1998 à la North Carolina State University, et qui a été adopté par la suite dans plusieurs institutions dans le monde. MyLibrary ne comporte toutefois pas de fonctionnalités de méta-recherche, si bien qu'on ne peut pas véritablement le considérer comme un portail à part entière ou, à tout le moins, pas selon les critères que nous avons établis dans cet article. Il s'agit tout de même d'un des premiers exemples de personnalisation Web dans le milieu des bibliothèques, ce qui justifie son inclusion ici.

Conclusion

Ces dernières années, le développement des portails d'entreprise a connu un essor fulgurant. Il est maintenant reconnu que la mise en place de tels systèmes permet indéniablement d'accroître la visibilité et la productivité en stimulant les échanges de connaissances et la collaboration au sein de l'entreprise (Detlor, 2004). Parallèlement à ce phénomène, des portails spécialisés pour les bibliothèques sont apparus, surtout dans les bibliothèques académiques et d'autres grandes institutions. Ceux-ci ont d'abord pris la forme de simples pages Web développées localement, par exemple la page d'accueil de la bibliothèque sur laquelle sont présentées les ressources documentaires accessibles, regroupées et organisées sous diverses rubriques. Plus récemment sont apparus des produits commerciaux permettant de mieux intégrer

et d'exploiter les diverses fonctionnalités qu'offre le portail.

Tel que nous l'avons vu dans cet article, les avantages qu'offre généralement le portail sont multiples : visibilité accrue des ressources de la bibliothèque, paramétrage et personnalisation des interfaces, gestion des accès, élargissement et simplification des fonctions de recherche. L'achat d'un produit commercial offre l'avantage de mettre en place les principales fonctionnalités du portail de façon relativement simple et rapide. Évidemment, cela implique une certaine dépendance vis-à-vis du fournisseur, sans compter les coûts élevés d'achat et des contrats de service de ces produits. L'analyse des besoins par rapport aux divers produits disponibles doit être soigneusement préparée car ceux-ci offrent des services et des fonctionnalités diverses et à des coûts variables.

Bien que les avantages qu'offre le portail de bibliothèque soient indéniables, il ne faut pas voir l'acquisition d'un produit commercial comme une panacée aux problèmes récurrents de visibilité, de gestion et, en particulier, de l'utilisation des ressources numériques auxquels les bibliothèques sont régulièrement confrontées. La mise en place et la promotion de programmes de formation des usagers seront toujours essentielles pour assurer une utilisation plus efficace et adéquate des ressources documentaires en bibliothèque.

Plusieurs s'inquiéteront du phénomène de « Googlisation » et de nivellement par le bas de la recherche d'information qui semble se répandre pernicieusement. Avec la mise en place des interfaces de méta-recherche des portails, la recherche par simples mots-clés dans une boîte de requête deviendra de plus en plus la norme. S'il est souhaitable que la recherche d'information se simplifie, il est de notre devoir de s'assurer que tous les usagers y trouvent leur compte : ceux qui veulent une réponse rapide à un besoin simple, mais aussi ceux qui ont des besoins plus poussés. Le développement de requêtes complexes n'est bien souvent possible qu'à

partir des interfaces natives des systèmes et il est donc bien important d'établir des liens entre l'interface du portail et les diverses interfaces des systèmes reliés. Il est essentiel de continuer à former les usagers à la recherche documentaire et à fournir des services de référence de qualité qui visent un équilibre acceptable entre l'autonomie des usagers et la qualité des services que nous leur offrons.

Notes

1. Un exemple parmi tant d'autres : le portail institutionnel de la California Polytechnic State University (<http://portaldemo.calpoly.edu/tour/>). Notons par ailleurs que Lefèvre (2001) offre une typologie des portails plus détaillée.

2. DSI : un service qui avise automatiquement l'utilisateur de l'arrivée de nouveaux documents susceptibles de l'intéresser (généralement par courriel). Il est habituellement nécessaire de définir un ou plusieurs profils d'intérêts pour indiquer le genre de documents que nous aimerions recevoir. Une autre possibilité consiste à établir une DSI à partir d'une requête de recherche : celle-ci sera réexécutée périodiquement et tous les nouveaux résultats seront expédiés à l'utilisateur.

3. Le terme *méta-recherche* est équivalent aux expressions *recherche fédérée*, *recherche diffusée*, *recherche parallèle*, *recherche intégrée* et *recherche multi-bases* ou *multi-cibles*. En anglais, on retrouvera notamment les expressions *metasearch*, *federated search* et *broad-cast search*.

4. Pour en savoir plus sur OpenURL, on pourra consulter Vézina (2003).

5. L'établissement d'équivalences ou de quasi-équivalences entre les termes et les concepts de deux ou plusieurs terminologies distinctes.

6. Pour une évaluation relativement exhaustive, consulter le rapport de Dorner et Curtis (2003).

Bibliographie

- Allen, Maryellen. 2002. « A Case Study of the Usability Testing of the University of South Florida's Virtual Library Interface Design », *Online Information Review*, vol. 26, no 1, pp. 40–53.
- Bonnett, Monica. 2001. « Personalization of Web Services: Opportunities and Challenges ». *Ariadne*, no 28. [http://www.ariadne.ac.uk/issue28/personalization/intro.html]
- Crowley, Gwyneth et al. 2002. « User Perceptions of the Library's Web Pages: A Focus Group Study at Texas A&M University ». *The Journal of Academic Librarianship*, vol. 28, no 4, (juil.–août), pp. 205–10.
- Detlor, Brian. 2004. *Towards Knowledge Portals: From Human Issues to Intelligent Agents*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 250 p.
- Detlor, Brian, Umar Ruhi, Chris Pollard, Dave Hanna, Mihail Cocosila, Wuping Zheng, Eric Fu, Tao Jiang et Demos Syros. 2003. *Fostering Robust Library Portals: An Assessment of the McMaster University Library Gateway*. Hamilton : Michael G. DeGroot School of Business, McMaster University, 47 p. (MeRC Working Paper ; 4) [http://www.business.mcmaster.ca/msis/profs/detlorb/Working_Paper_4.pdf]
- Dorner, Daniel G. et Anne Marie Curtis. 2003. *A Comparative Review of Common User Interface Software Products for Libraries*. Wellington : Victoria University of Wellington, p. iv-63. [http://www.natlib.govt.nz/files/CUI_Report_Final.pdf]
- Dorner, Daniel G. et Anne Marie Curtis. 2004. « A Comparative Review of Common User Interface Products », *Library Hi Tech*, vol. 22, no 2, pp. 182–97. [http://dx.doi.org/10.1108/07378830410543502]
- Griffith, Jill R. et Peter Brophy. 2002. « Student Searching Behaviour in the JISC Information Environment », *Ariadne*, no 33. [http://www.ariadne.ac.uk/issue33/edner/intro.html]
- Harter, Stephen P. 1986. *Online Information Retrieval: Concepts, Principles, and Techniques*. San Diego : Academic Press, 259 p.
- Jackson, Mary E. 2002. « The Advent of Portals », *Library Journal*, no 15 (15 sept. 2002), pp. 36–39. [http://www.libraryjournal.com/index.asp?layout=articlePrint&articleID=CA242296]
- Lasica, J. D. 2001. « The Promise of the Daily Me: An In-Depth Look at the Different Flavors of Personalization ». [http://www.llrx.com/features/promise.htm]
- Lefèvre, Philippe. 2003. « Les portails d'accès à l'information ». *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol. 38, nos 3/4 (sept.), pp. 188–96.
- Luther, Judy. 2003. « Trumping Google?: Metasearching's Promise », *Library Journal*, no 16 (1^{er} oct. 2003), pp. 36–39. [http://www.libraryjournal.com/index.asp?layout=articlePrint&articleid=CA322627]
- Maisonneuve, Marc. 2003. « Recherche multibases : de nouveaux outils pour accroître l'autonomie des usagers », *Documentaliste - Sciences de l'information*, vol. 40, no 3 (juin) pp. 214–17.
- McCulloch, Emma. 2004. « Multiple Terminologies: An Obstacle to Information Retrieval », *Library Review*, vol. 53, no 6, pp. 297–300. [http://dx.doi.org/10.1108/00242530410544376]
- Mittermeyer, Diane et Diane Quirion. 2003. *Étude sur les connaissances documentaires des étudiants entrant au 1^{er} cycle dans les universités québécoises*. Montréal : CREPUQ, 108 p. [http://crepuq.qc.ca/documents/bibli/formation/etude.pdf]
- NISO (National Information Standards Organization). 2004. *MetaSearch Initiative*. [http://www.niso.org/committees/MetaSearch-info.html]
- Pace, Andrew K. 2004. « Much Ado About Metasearch », *American Libraries Online*, June/July. [http://www.ala.org/ala/online/techspeaking/techspeak2004/Junejuly204muchado.htm]
- Sadeh, Tamar. 2004. « The Challenge of Metasearching », *New Library World*, vol. 105, no 1198/1199, pp. 104–12. [http://dx.doi.org/10.1108/03074800410526721]
- Spink, Amanda, Dietmar Wolfram, B. J. Jansen et Tefko Saracevic. 2001. « Searching the Web: The Public and Their Queries », *Journal of the American Society for Information Science*, vol. 52, no 3 (fév.), pp. 226–34.
- Strauss, Howard. 2002. « Library Portals: A Minority Report », *Net Connect* (Fall 2002), pp. 34–36. [http://www.libraryjournal.com/index.asp?layout=articlePrint&articleID=CA251688]
- Tallent, Ed. 2004. « Metasearching in Boston College Libraries: A Case Study of User Reaction », *New Library World*, vol. 105, no 1196/1197, pp. 69–75. [http://dx.doi.org/10.1108/03074800410515282]
- Vézina, Kumiko. 2003. « La technologie OpenURL : vers une intégration accrue des ressources et services documentaires », *Argus*, vol. 32, no 2, pp. 7–11.
- Zhou, Joe. 2003. « A History of Web Portals and Their Development in Libraries », *Information Technology and Libraries*, vol. 22, no 3 (sept.), pp. 119–28.



REGARD

Le logiciel de gestion des bibliothèques et des centres de documentation

- Personnalisation de l'affichage
- Recherche Web et réservations en ligne
- Envois de courriels (avis de retard, lettre...)
- Gestion de documents électroniques (texte, photo, URL, etc.)
- Z39.50
- Importation/exportation de fichiers compatibles avec le format MARC
- Thésaurus et fichiers d'autorité intégrés
- Gestion de succursales et de catalogue collectif

Adaptable aux milieux

- Scolaire
- Collégial
- Municipal
- Spécialisé
- Etc.

Service à la clientèle
(514) 251-3730
www.grics.qc.ca



Technologies au service
de l'éducation



Les Services documentaires adaptés aux personnes handicapées de l'Université de Montréal :

Le savoir accessible... la connaissance... la liberté!

Nicole Chamberland,
Bibliothécaire auprès des personnes handicapées
Services documentaires adaptés aux personnes handicapées (SDAPH),
Université de Montréal
nicole.chamberland@umontreal.ca

Les Services documentaires adaptés aux personnes handicapées (SDAPH) de l'Université de Montréal ont pour objectif de rendre la documentation matériellement et intellectuellement accessible dans les délais les plus courts. Dans les locaux des SDAPH, plusieurs équipements adaptés sont disponibles et utilisés, tant par le personnel que par les étudiants, afin de permettre la conversion des documents sous la forme convenant à chaque étudiant. Le personnel qualifié initie les personnes handicapées à l'utilisation des différents équipements adaptés à leurs besoins. Il voit à ce que chaque étudiant ait accès le plus tôt possible aux documents qui lui sont nécessaires, dans le respect de son échéancier académique et sur le support qui convient à son handicap.

Imaginez un instant...

Étudiant à l'Université, vous avez des lectures à faire et des travaux à produire. Cependant, si vous êtes handicapé, votre quotidien ne ressemble en rien à celui d'un étudiant régulier et vous devez tout de même suivre vos cours tout en ayant à composer avec les difficultés reliées à votre handicap, quel qu'il soit. Quelles sont les ressources à votre disposition? Pour trouver réponses à ces questions – qui ne sont pas toujours évidentes pour l'ensemble de la population, nous vous proposons de découvrir la démarche que ces personnes handicapées doivent emprunter pour atteindre leurs objectifs académiques, en faisant connaissance avec les Services documentaires adaptés aux personnes handicapées de l'Université de Montréal (SDAPH).

Nous ne fonctionnons évidemment pas en vase clos. Nous obtenons une collaboration digne de mention de la BLSH, bien évidemment, comme de toutes les autres bibliothèques de l'Université de Montréal. Cette entraide se manifeste par une grande qualité de service et par une rapidité à répondre aux besoins documentaires des étudiants handicapés du campus universitaire. De plus, nous obtenons une collaboration extraordinaire de la part des professeurs, des départements et des facultés, des coopératives étudiantes, des maisons d'édition (québécoises, canadiennes, européennes et américaines), des services de conversion, et de tant d'autres encore. Sans cette précieuse collaboration, il serait impossible de respecter les échéances... et il s'avère que le facteur « temps » est extrêmement important aux SDAPH.

Les Services documentaires adaptés aux personnes handicapées de l'Université de Montréal: Accessible learning... knowledge... freedom!

Université de Montréal's Services documentaires adaptés aux personnes handicapées de l'Université de Montréal (SDAPH), an assistive documentation service for disabled persons at UdeM, has as a goal to make documents physically and intellectually accessible as quickly as possible. Specialized assistive technology is made available to both students and staff to facilitate the conversion of documents into formats appropriate to their needs. Training on this equipment is available from qualified personnel who also ensure that students obtain the documents they require within academic deadlines and formatted for their particular disability.

Bref historique

Situées à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH), dans le Pavillon Samuel-Bronfman de l'Université de Montréal, les SDAPH ont la responsabilité de donner accès à la documentation sous ses diverses formes à tous les membres de la communauté universitaire.

Notre mission

Handicap physique ou sensoriel égale souvent dépendance, isolement social et culturel, pauvreté matérielle et intellectuelle. La formation universitaire constitue sans doute une des meilleures avenues de libération qui s'offrent à l'individu atteint d'une incapacité : conquête de l'autonomie, réalisation de la

personne, intégration à la société et au marché du travail. Or, la formation universitaire implique obligatoirement l'utilisation constante et efficace de la documentation. Pour plusieurs étudiants handicapés, l'accès à la documentation comporte un ensemble de contraintes insurmontables sans une assistance spéciale. C'est à ce stade que nous intervenons : nos services s'adressent à la personne dans sa dimension intellectuelle, avec une approche humaine et personnalisée.

Notre principal objectif est de rendre la documentation académique (ou autre) matériellement et intellectuellement accessible à nos usagers, et ceci dans les meilleurs délais. Pour ce faire, nous disposons d'un personnel spécialisé de même que d'une technologie informatique adaptée.

Particularités de notre clientèle

Fondamentalement, nos étudiants sont semblables aux autres. Toutefois, pour maintenir le tempo des exigences académiques, et selon la nature de chaque handicap, certains doivent déployer des efforts supplémentaires et soutenus. Cela n'est pas toujours facile. Nos étudiants sont très déterminés et très courageux, mais ils sont tout de même confrontés à de multiples obstacles qu'ils doivent surmonter jour après jour.

Ce qui les préoccupe davantage, c'est de pouvoir suivre leurs cours au même rythme que les autres, sans les tracas des modalités matérielles reliées à leur handicap. Pour ce faire, nous nous devons d'obtenir des professeurs le plan de cours et, surtout, la liste des documents obligatoires plusieurs semaines à l'avance afin de procéder à la conversion des dits documents et permettre ainsi à tous nos étudiants de débiter leur session académique au même moment que les étudiants « réguliers ». Cela suppose, évidemment, une excellente participation de la part des professeurs ainsi que des conseillers du Bureau des étudiants handicapés (BEH) de l'Université.

Notre rôle est de faire en sorte que ces étudiants puissent suivre le rythme d'une session académique sans être pénalisés par des délais ou des retards dans l'obtention de leur documentation sur cassette, sur cédérom, en braille, en gros caractères, selon les besoins et les goûts de chaque étudiant. Notre service est

cours pédagogique, quels sont leurs rapports avec le Service et en quoi consiste notre rôle pour leur permettre d'accéder à la plus grande autonomie possible. En raison des difficultés inhérentes à leur situation, ils peuvent s'inscrire à deux cours par trimestre et avoir le statut d'étudiant à temps plein. En ce qui

Tableau A : Matériel disponible aux SDAPH

- Dix (10) ordinateurs et logiciels (synthèse vocale, etc.);
- Deux (2) lecteurs optiques de caractères (liseuse de caractères en vue d'une conversion en braille);
- Deux (2) plages tactiles braille (permet aux non-voyants d'utiliser les ordinateurs);
- Quatorze (14) magnétophones à quatre pistes (permet notamment l'enregistrement des cours et des livres sur cassette);
- Trois (3) imprimantes (laser, braille);
- Deux (2) télévisionneuses (écran de télévision permettant d'agrandir le texte à lire (agrandissement variable, écran couleur);
- Un (1) moniteur de télévision grand format ;
- Une (1) caméra vidéo et magnétoscope permettant de visionner un cours pré-enregistré;
- Un (1) télécriteur (clavier permettant les communications téléphoniques pour les personnes malentendantes);
- Quatre (4) tables électriques (table qui s'ajuste à la hauteur des fauteuils);
- Un (1) photocopieur avec fonction d'agrandissement.

accessible à tous les étudiants handicapés de l'Université de Montréal, quel que soit le handicap.

Il serait peut-être à propos d'expliquer brièvement comment ces étudiants avancent concrètement dans leur par-

concerne la passation des examens les étudiants handicapés disposent de temps supplémentaire, soit un 50 % additionnel au temps alloué par le professeur, tout en disposant, selon leurs besoins et les recommandations des professeurs, des appareils adaptés du

Service. La surveillance est assurée par un personnel compétent ayant des acquis ou une formation en éducation et le retour des examens aux professeurs s'effectue par notre messenger.

L'étudiant handicapé, pour suivre ses cours, a besoin d'un soutien technique. En classe, certains prennent des notes, d'autres enregistrent le cours sur cassette ou sur disquette (s'ils possèdent leur ordinateur personnel portable), ou alors ont recours à un « preneur de notes » (dans le cas des déficients auditifs et visuels). Dans un deuxième temps, ils se présentent au Service pour « transformer » l'information recueillie sous une forme plus pratique. C'est là qu'intervient l'outillage informatique. L'étudiant non voyant « transformera » ses notes en alphabet braille; l'étudiant malvoyant obtiendra une copie de ses notes en format agrandi et ainsi de suite, selon chaque cas. Au moment de remettre des travaux, il procédera souvent à l'opération inverse pour le bénéfice du professeur.

Types d'appareils les plus utilisés

Pour l'ensemble de nos productions maison, l'imprimante braille a remporté la première place de notre palmarès pendant plusieurs années. Pour la majorité des étudiants non voyants, c'était le support le mieux adapté, le plus précis. Mais depuis deux ans, la palme d'or revient au disque laser (cédérom) pour la plupart des enregistrements audio, qui remplace en grande partie les magnétophones quatre pistes, toujours utilisés par les étudiants non voyants pour l'enregistrement de leurs cours.

Un nombre considérable de textes sont également enregistrés par des lectrices et des lecteurs formés sur place. Ainsi, les travaux de lecture arrivent dorénavant à l'étudiant sous la forme numérique du disque laser. Les étudiants non voyants prisent plus que tout la plage tactile (leur écran) et la synthèse vocale, sans quoi l'accès à l'écriture s'avère presque impossible. La tendance actuelle vise

donc à transmettre les documents sur support numérique (cédérom) tandis que la production elle-même est effectuée par le personnel du BEH. Le disque laser favorise ainsi l'autonomie de ceux qui possèdent maintenant leur propre ordinateur à la maison. De plus, ces livres numériques peuvent être écoutés par l'étudiant où il veut avec l'aide d'un petit lecteur numérique portable nommé « Victor ». La technologie permet même d'indexer des ouvrages complets, ce qui donne à l'étudiant aveugle la possibilité de naviguer facilement dans le contenu du livre. Pour les handicapés moteurs, nous disposons de tables électriques dont la hauteur peut être ajustée en fonction de la dimension des fauteuils et ce, qu'ils soient motorisés ou non.

Toujours en quête d'autonomie

Les étudiants handicapés ont besoin d'une assistance et d'une supervision constantes pendant une certaine période afin de devenir de plus en plus autonomes. Chaque catégorie d'étudiants handicapés possède des limites différentes qu'il faut découvrir et parfois combler si possible. Il est très motivant et enrichissant de les côtoyer et de les suivre dans leur cheminement académique. En somme, nous apprenons d'eux autant qu'ils apprennent de nous.

Les étudiants handicapés font preuve d'une indéfectible ténacité et visent le A+, rien de moins. Véritables héroïnes et héros, ils sont la preuve vivante qu'avec de la détermination, on peut atteindre ses objectifs. De quoi donner une leçon de courage aux gens qui capitulent au moindre obstacle, à la moindre épreuve.

Comme ces étudiants réussissent très bien au baccalauréat, après avoir surmonté les difficultés d'adaptation, ils sont davantage motivés et confiants à l'idée de poursuivre leurs études à des grades supérieurs. Maîtrise ou doctorat, rien ne les arrête. C'est un phénomène récent qui tend à prendre de l'ampleur, vu le nombre croissant d'entre eux qui s'y lancent. Cela démontre que, pour

eux, les SDAPH sont en quelque sorte un tremplin. L'offre de services documentaires adaptés a stimulé la demande et l'avancement des étudiants vers les études supérieures, entraînant ainsi des besoins documentaires plus variés et étendus. En effet, lors des deux dernières années académiques, nous avons constaté une augmentation de 14 % de la clientèle, accroissement non négligeable qui ne manque pas d'avoir un impact important : l'accroissement de la demande de nos services.

Nos projets

Depuis ses débuts, notre service a connu un vif succès et s'est constamment adapté aux besoins particuliers de sa clientèle. Après 15 ans d'opération, nous pouvons affirmer sans prétention que les SDAPH offrent un soutien *unique et remarquable*. Les étudiants handicapés sont en droit de recevoir le même traitement que les étudiants réguliers, et c'est dans cet esprit que nous travaillons. À court terme, nous prévoyons offrir de nouveaux équipements et logiciels afin de favoriser davantage l'autonomie des personnes handicapées.

Pour nos étudiants, les SDAPH sont la plaque tournante qui ouvre les portes du savoir et du marché du travail. C'est le noyau central entre eux, les professeurs, les milieux professionnels et les milieux académiques. Ayant toujours gardé l'esprit ouvert, les services documentaires adaptés « s'adaptent » toujours progressivement aux besoins de sa clientèle. Désormais, les personnes handicapées étudient dans des conditions que nous désirons et espérons de plus en plus favorables. La recherche documentaire prend dès lors toute la place qui lui revient dans un milieu académique où les mots et les idées sont notre pain quotidien.

SERVICE AUX INSTITUTIONS ET ENTREPRISES

PRODUITS

- CD, livres
(français et anglais)
- DVD/VHS,
cédéroms et logiciels
- Partitions

- instruments de musique
et accessoires
- Jeux
(éducatifs et de console)
- Papeterie fine
- Publications officielles
- Chèques-cadeaux

SERVICES

- Service personnalisé
- Salles d'exposition
- Envois d'office/consignations
- Service de recherche
bibliographique
- Commandes spéciales
- Réparation d'instruments
et location de pianos,
Montréal (Berri)
- Cadeaux corporatifs
- Service de réclamations
d'assurance

GROUPE ARCHAMBAULT INC.

© QUEBECOR MEDIA

ARCHAMBAULT 

musique • lecture • vidéo
(514) 849-6201 poste 493

camelot  info

produits d'informatique
(514) 861-7376
Fax: (514) 861-7373
vie.pvm@camelot.ca

Paragraphe

livres anglais
(514) 845-5811
paragraphbooks@paragraphbooks.com

Librairies agréées en français et en anglais

Information générale: (514) 849-6201 poste 493

Bibliothécaire en milieu carcéral : défis et enjeux

Dominique Phaneuf

Bibliothécaire, Centre de formation continue des Patriotes, Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles
dominique_phaneuf@ssss.gouv.qc.ca

Les bibliothèques de prison sont méconnues de la collectivité. Elles sont rarement mentionnées dans les documents publiés par les gouvernements ou par des particuliers. Les employés de ces bibliothèques travaillent dans un milieu unique et doivent relever des défis particuliers afin de mieux répondre aux besoins d'éducation, d'information et de loisirs des délinquants.

Introduction

L'une des grandes difficultés à laquelle sont confrontés les employés des bibliothèques en milieu carcéral est la méconnaissance, par la collectivité, des services offerts. De manière générale, occuper un poste de bibliothécaire dans une prison signifie travailler en solitaire et parfois être mal reconnu par ses pairs. En effet, pour chaque pénitencier, on ne retrouve qu'un seul employé professionnel affecté à ce service. De plus, on ne reconnaît pas toujours à leur juste valeur les services documentaires fournis dans les pénitenciers et, par le fait même, leur contribution à la réhabilitation des délinquants.

Fournir les services d'une bibliothèque en milieu carcéral impose de nombreux défis. Outre le respect des contraintes liées à la sécurité et aux budgets, nous devons fournir des services similaires à ceux qui sont offerts dans la collectivité. Nous devons aussi apporter le soutien matériel et logistique nécessaire pour en assurer la bonne marche et remplir adéquatement la mission du Service correctionnel du Canada, celle de contribuer « à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois tout en exerçant un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humanitaire. » (SCC, 2005a)

Contexte

L'établissement Archambault est un pénitencier fédéral pour hommes à

sécurité moyenne. Il est réparti en trois pavillons et peut loger 425 détenus. Deux pavillons sont réservés à la population carcérale régulière et un pavillon accueille le Centre régional de santé mentale. Le Centre offre des soins aux détenus atteints de maladie mentale et de troubles de la personnalité. L'établissement joue également un rôle régional en étant responsable de l'hôpital régional. En plus des détenus de l'établissement Archambault, l'hôpital reçoit les détenus de tous les établissements. Les détenus sont admis à l'hôpital suite à une hospitalisation, pour une convalescence ou pour des cas de maladies chroniques.

L'établissement offre plusieurs programmes et activités visant à favoriser la réinsertion sociale. Les détenus peuvent participer aux programmes de traitement de la toxicomanie, d'acquisition de compétences psychosociales, de maîtrise de la colère et d'aide aux détenus purgeant de longues sentences. Différents programmes de formation sont également offerts, notamment la formation de base aux adultes (alphabétisation et formation de la 1^{re} à la sixième année), l'enseignement secondaire, la formation professionnelle et l'enseignement post-secondaire. La bibliothèque fait partie des activités offertes par l'établissement.

Clientèle et dotation

La bibliothèque dessert plusieurs catégories de clientèles : les détenus, qui en constituent la majorité, le personnel

Librarians in the prison environment: the challenges & the stakes

Prison libraries are not well known by the masses. They are rarely mentioned in government publications or by the mass media. These libraries present a unique environment in which employees face the special challenges of answering inmate's educational, informational, and recreational needs.

enseignant, le personnel administratif et les agents de corrections. La famille des détenus ou leurs visiteurs (connaissances, avocat, etc.) ne sont pas autorisés à fréquenter la bibliothèque. Environ 25 % des détenus et 15 % du personnel utilisent les services de la bibliothèque.

La bibliothécaire est responsable de conserver et de diffuser les documents de la bibliothèque et de développer des activités pédagogiques avec le personnel concerné (enseignants, agents de programmes, agents de libération conditionnelle, etc.). Elle s'assure que les documents juridiques, de réglementation et officiels soient disponibles et à jour pour la consultation. Elle est également responsable des achats, des activités reliées au prêt et au retour des livres, des périodiques et des quotidiens. Elle doit surveiller les détenus utilisant les services de la bibliothèque lorsqu'ils sont présents dans le local.

Outre l'employée, deux détenus travaillent à la bibliothèque à titre de commis. Sous la supervision de la bibliothécaire, les titulaires au poste exécutent l'ensemble des tâches techniques nécessaires. Les principales tâches à accomplir sont :

- Accueillir, orienter et renseigner l'utilisateur;
- Faire le classement des documents;
- Voir à la distribution et au suivi des avis de retards;
- Effectuer les tâches relatives à la classification selon le système établi (système de classification Dewey);
- S'assurer que les procédures administratives établies pour commander les livres, les quotidiens et les périodiques soient complétées;
- Voir à la préparation matérielle et faire la réparation des documents;
- Veiller à la propreté et à l'entretien des locaux de la bibliothèque.

Les détenus qui travaillent en milieu carcéral sont rémunérés. Ils gagnent selon leur rendement entre 5,25 \$ et 6,90 \$ l'heure. Les autorités peuvent suspendre le salaire de ceux qui refusent de travailler ou qui adoptent des comporte-

ments entravant le bon fonctionnement des activités. Dans le milieu, travailler dans une bibliothèque est un privilège car il requiert un certain niveau de scolarité (secondaire 5) et une conduite exemplaire. Certains détenus ont des qualifications professionnelles dont il faut tenir compte. Il faut aussi souligner l'importance de leur travail en les encourageant à acquérir et à développer des compétences qui leur seront utiles lors de leur retour dans la collectivité et qui faciliteront leur adaptation en milieu de travail.

■ Collections

En ce qui concerne les services et les collections de la bibliothèque, l'établissement est tenu de respecter la Directive 720 du Commissaire du Service correctionnel du Canada, qui stipule :

Il faut faire un effort raisonnable pour s'assurer que le matériel soit disponible afin d'appuyer les programmes offerts en établissement et de répondre aux besoins des délinquants en matière de loisirs, de culture, d'éducation et d'information. Là où cela est possible, l'accès aux services des bibliothèques dans la collectivité doit être encouragé.

(SCC, 2005b)

Cette Directive précise également que les bibliothèques en milieu carcéral doivent s'assurer que les documents juridiques, de réglementation et officiels soient disponibles et à jour dans les deux langues officielles. Cela comprend notamment la Charte canadienne des droits et libertés, le Code criminel du Canada, la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et son règlement d'application et la Loi sur la protection des renseignements personnels.

En plus de se conformer aux lois et aux directives, la bibliothèque doit établir et maintenir une collection répondant à l'ensemble de la population, c'est-à-dire

selon le niveau d'instruction, l'âge, la langue et la culture. La collection de la bibliothèque est composée en grande partie d'ouvrages de fiction. Plus précisément, nous retrouvons des ouvrages de fiction générale, des romans policiers, des suspenses, des romans western, des histoires d'horreur, des histoires fantastiques et des romans historiques. Dans la catégorie des ouvrages documentaires, les sujets couverts sont la philosophie, la psychologie, le droit, les biographies, l'histoire, la religion, les beaux-arts, la sexualité, l'économie et les sciences. Les bandes dessinées sont également très en demande par la clientèle. La bibliothèque possède aussi des documents à l'intention des communautés autochtones et dans des langues autres que les deux langues officielles (espagnol, portugais et néerlandais). 17 titres de périodiques, des ouvrages de référence et deux quotidiens complètent la collection.

Par mesure de sécurité, certains sujets sont interdits. Ainsi en est-il des ouvrages sur les armes à feu, les sports de combat, la fabrication d'alcool et les ouvrages à connotations raciales. De plus, la bibliothèque n'offre pas d'accès au réseau Internet. Le directeur de l'établissement possède un pouvoir discrétionnaire sur tout matériel qu'il estime susceptible d'inciter les détenus à commettre des actes répréhensibles.

■ Les services

La bibliothèque offre plusieurs services aux détenus et aux membres du personnel dont le service de prêt, le service de référence, l'émission de documents à l'hôpital et à la détention et un service de formation.

■ Le service de prêt

Toute personne qui désire se prévaloir du service de prêt doit remplir et signer un formulaire où elle s'engage à se conformer aux règlements du prêt. Habituellement, le prêt est consenti aux détenus pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Pour permettre

au plus grand nombre de détenus de bénéficier de ce service, les heures d'ouverture sont concentrées principalement en soirée, à raison de six heures par semaine, soit deux heures pendant trois soirs. De plus, des périodes de 30 minutes sont allouées pour chaque groupe d'élèves (primaire et secondaire) en avant-midi et en après-midi. Le personnel peut se prévaloir de ce service en se présentant à la bibliothèque ou en prenant rendez-vous.

■ Le service de référence

La bibliothèque possède une collection d'ouvrages de référence consultables sur place. Les détenus doivent se présenter au comptoir de prêt avec leur carte d'identité. Ils peuvent consulter un maximum de trois documents à la fois. Un service de référence juridique, qui comprend une collection de lois et de règlements, est offert aux détenus. Généralement, la collection est consultée sur place. Pour les autres secteurs (hôpital et détention), les détenus doivent en faire la demande (feuille de requête) auprès de la bibliothécaire.

■ Émission de documents à l'hôpital et à la détention

Une bibliothèque « satellite » est mise en place dans chacun des secteurs. La collection est composée de monographies, de documentaires et de périodiques et elle est renouvelée chaque mois. Les détenus peuvent emprunter le nombre d'ouvrages disponibles sur les rayons. Les politiques de prêt ne s'appliquent pas pour ces deux secteurs car les détenus résident à ces endroits pour une période déterminée et retournent généralement dans leurs pavillons respectifs ou quittent l'établissement.

■ Activités de lecture en milieu carcéral

Une grande partie des détenus ne perçoit pas encore la lecture et la bibliothèque comme utile à leur réinsertion sociale. Certains ne proviennent pas

d'un milieu socio-économique et culturel où la lecture fait partie intégrante des activités quotidiennes. De plus, les capacités générales d'écriture et de lecture sont faibles. D'après les tests qu'ils subissent à leur arrivée, environ 65 % des détenus ont un niveau de scolarité de huitième année et 82 % inférieur à la dixième année (SCC, 2005c). Dans ce contexte, l'équipe de la bibliothèque a cherché à développer le plaisir de lire chez les délinquants et à les amener à utiliser adéquatement les services offerts à la bibliothèque. Plusieurs activités ont été mises sur pied afin de développer et stimuler la lecture. En voici un bref résumé.

■ Atelier de lecture

L'animation des ateliers de lecture est l'un des moyens privilégiés pour faire connaître l'écrit, quel que soit le support, à la population carcérale. En ce sens, les ateliers suscitent des échanges propices au développement de l'intérêt pour la lecture. Élaborés en collaboration avec les enseignants des niveaux primaire et secondaire, ces ateliers sont basés sur une approche de création et d'assimilation d'une expérience à partir d'un texte. À titre d'exemple, dans un premier temps, nous présentons l'activité. Ensuite, un texte est introduit et lu à voix haute. Chaque participant a une copie de l'encadrement proposé. Enfin, nous amenons les participants à réagir à différents extraits du texte. Il est donc important de choisir et d'adapter le matériel en fonction de chacun des niveaux. De manière générale, les participants s'impliquent vivement dans les discussions et y trouvent beaucoup d'intérêt. Nous sommes à même de constater une augmentation du nombre de participants au fil des mois.

■ Les conférences sur les lectures

Autre activité utilisée : *Lire, un bonheur à partager*. Cette activité permet aux délinquants de rencontrer des écrivains. Nous invitons des écrivains québécois de tous genres. Ces derniers viennent parler de leur univers en tant qu'écrivain mais également de leurs expériences de lec-

ture et de vie. Les détenus sont impressionnés par ces visites et les trouvent fort intéressantes.

■ Un salon du livre en milieu carcéral

Un Salon du livre est également organisé avec la collaboration du personnel enseignant. Les détenus peuvent s'y procurer des livres sur une multitude de sujets, des jeux éducatifs et des ouvrages de référence. Un important nombre d'entre eux y participent. Cette activité est elle aussi très appréciée et fort attendue à chaque année.

■ Conclusion

À la lumière de notre expérience, les bibliothèques dans les prisons exercent une influence positive sur le comportement des délinquants pendant leur incarcération et, par la suite, lors de leur réinsertion sociale. En offrant un service de bibliothèque aux détenus, le système leur reconnaît un droit à l'information et à la lecture. Compte tenu des diverses contraintes préalablement relevées, les employés constatent avec satisfaction les avantages qu'en tirent les détenus et le personnel dans son ensemble.

■ Bibliographie

Service correctionnel du Canada. 2005. *Notre mission*. Service correctionnel du Canada

[http://www.cscscc.gc.ca/text/organi/organe01_f.shtm]

Service correctionnel du Canada. 2005. *Directive du Commissaire 720 - « Éducation des délinquants »*. Service correctionnel du Canada

[<http://www.csc-scc.gc.ca/text/plcy/doc/720-cd.pdf>]

Service correctionnel du Canada. 2005. *Programmes d'éducation et d'emploi*. Service correctionnel du Canada

[http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/correctional/educ_f.shtml]



Bases de données sur Internet

Par l'intermédiaire d'Internet, EBSCOhost vous donne accès à de l'information provenant du monde entier. Nos bases de données sont façonnées pour les chercheurs de tous niveaux et de toutes disciplines. Elles fournissent des textes complets, des index et des résumés de millions d'articles. Des magazines, bien sûr, mais également des journaux, des livres de référence et des brochures.

- Plus de 70 bases sur différents sujets.
- Mise-à-jour constante.
- Recherche plein texte.
- Accès illimité sur le campus (adresse IP) et hors campus (par mot de passe).
- Statistiques d'utilisation du produit (via EBSCOadmin).
- Graphiques, tableaux et photos.
- Note informant l'utilisateur si le titre est disponible en format papier à la bibliothèque.

Parce qu'EBSCOhost™ porte le nom d'EBSCO, vous avez la garantie que vous recevrez le service de qualité auquel vous êtes habitué.

EBSCO Canada Ltée, une équipe branchée pour un service performant!

EBSCO
CANADA Ltée.

Membres du groupe EBSCO Information Service.

2, Boul Desaulniers, suite 660 • St-Lambert, Québec • J4P 1L2
(450) 672-5878 / 1-800-361-7322

Place à la Grande Bibliothèque

Jocelyne Dion

jodion@sympatico.ca

L'avènement de la Grande Bibliothèque s'avère un succès qui mérite d'être souligné et qui rejaillit sur l'ensemble de la profession. Son inauguration, empreinte de solennité et d'émotion, a donné lieu à un concert d'éloges saluant au passage la beauté des lieux et le professionnalisme des artisans à l'origine de la naissance d'une institution culturelle attendue depuis longtemps. La nouvelle venue se démarque en offrant un vaste éventail de collections et de services pouvant répondre aux besoins de tous les types d'usagers, à tous les âges de la vie. La réponse enthousiaste du public témoigne de la nécessité d'un tel équipement, défendu avec ferveur et ténacité par Lise Bissonnette, sa présidente-directrice générale.

L'heure est solennelle, le moment, historique. Bientôt, les dignitaires, premier ministre en tête, fouleront le tapis rouge pour inaugurer en grande pompe la nouvelle Bibliothèque nationale du Québec.

Lise Bissonnette, présidente-directrice générale, ferme la marche, émue. Tout le parterre des invités applaudit cette grande dame qui a porté et défendu ce projet tant attendu et qui a su le mener à terme avec brio. Les discours témoignent de la fierté éprouvée face à la réalisation d'une œuvre gigantesque, novatrice et mobilisatrice.

Fierté et émotion

L'allocution de Lise Bissonnette fut « d'une grande beauté poétique et lumineuse » (Tremblay, avril-mai 2005, p. A2). En s'appuyant sur l'histoire difficile de la lecture et des bibliothèques québécoises, inspirée par les vers d'Anne Hébert, auteure des *Chambres de bois*, elle a rendu un hommage senti aux nombreux bâtisseurs de ce temple de la lecture et de la culture, et plus particulièrement à ses alliés, les bibliothécaires.

En fait, l'inauguration de la Grande Bibliothèque s'est révélée être une opération de relations publiques exemplaire. Jamais n'a-t-on autant parlé de livres, de l'importance de la bibliothèque dans la vie citoyenne; jamais n'a-t-on aussi bien mis en lumière l'expertise exceptionnelle des bibliothécaires! « Ça prend quelqu'un », titrait judicieusement Foglia (2005,

p. A5). Voilà enfin une victoire que nous partageons avec Madame Bissonnette et, il faut le dire, que nous lui devons amplement.

L'enchantement s'est poursuivi lors de la visite des lieux. Si le bâtiment de verre et d'acier ne fait pas l'unanimité, son aménagement intérieur lumineux, lui, fait consensus. La splendeur des espaces nous saute à la figure en dégageant une atmosphère à la fois feutrée et confortable. Indéniablement marqués au sceau de l'esthétisme et de la simplicité, le décor et le mobilier permettent d'inspirantes extrapolations... Même les habitués de l'ancien édifice Saint-Sulpice y retrouvent un air de déjà-vu : respect de la clientèle, souci de ne pas bousculer...

Comment ne pas être impressionné par la richesse renfermée dans les différentes salles? En déambulant à travers les chambres de bois, faites de lattes de bouleau jaune, et leurs multiples collections, nous manquons d'yeux et d'oreilles pour en saisir toute la quintessence. Bien sûr, l'équipement, à la fine pointe, attire notre attention et suscite même l'envie.

Les usagers de nos bibliothèques s'identifient d'abord aux lieux qu'ils fréquentent. Voilà pourquoi cette institution jouera un rôle essentiel. Le processus d'identification aux bibliothécaires, médiateurs de lecture et de culture, ne se produit que plus tard. « Pour que cette bibliothèque entre dans notre imaginaire

La Grande Bibliothèque opens its doors

The success of the opening of la Grande Bibliothèque is an event worth underlining and which reflects well on the entire profession. Long awaited, the Library's solemn and emotional inauguration gave place to praise for its architectural craftsmanship and the beauty of its surroundings. This new cultural institution stands out by virtue of the breadth of its collections and the number of its services, meeting the needs of every type of patron at all stages in their lives. The public's enthusiastic response proves that such an establishment was needed, the construction of which Lise Bissonnette, its president and director general, tenaciously and confidently shepherded.

collectif, il lui fallait une adresse », écrivait Josée Boileau (2005, p. B4). Nathalie Pétrowski (2005, p. 2) ajoutait le lendemain : « Je ne nie pas qu'il faille quelqu'un pour allumer l'étincelle de la lecture, mais je crois qu'il faut aussi un lieu, un symbole, quelque chose de physique, de matériel et de rassembleur qui envoie un message à toute la société ».

Innovation

L'omniprésence des ordinateurs, des périphériques – lecteurs reproducteurs de microformes, numériseurs et imprimantes – et des postes pour l'emprunt de documents en libre service, rappelle combien les bibliothèques d'aujourd'hui s'inscrivent dans la modernité. Judicieusement installés près des aires de service, là où les préposés peuvent rapidement venir en aide aux plus démunis, disséminés à travers les collections pour répondre aux besoins ponctuels, les ordinateurs restent des outils au service des usagers.

On a prêté une attention particulière aux personnes handicapées qui disposent de postes équipés de logiciels spécialisés pour la consultation de transcriptions en braille, la synthèse vocale et le grossissement d'écran, en plus des collections provenant de la Magnétothèque, de l'Institut Nazareth et Louis-Braille. L'aménagement des espaces a été prévu pour faciliter les déplacements.

Les amateurs de films et de musique, quant à eux, ont accès à des postes d'écoute et de visionnement dans des fauteuils très confortables. Les postes d'écoute sont ou seront offerts en trois versions : pour l'écoute de sélections régulièrement renouvelées, pour le bouquinage musical et pour l'écoute d'enregistrements provenant de la collection universelle ou de la collection patrimoniale. De plus, deux salles de musique électronique, véritables studios, facilitent l'utilisation de logiciels spécialisés permettant aux musiciens amateurs d'interpréter, de manipuler ou de créer une œuvre inédite. Finalement, une

logithèque et un laboratoire de langue complètent l'ensemble de l'offre.

La bibliothèque abrite le Centre québécois de ressources en littérature pour la jeunesse, qui renferme plus de 50 000 ouvrages. Unique en Amérique du Nord, celui-ci est exclusivement dédié à la conservation et à la diffusion de collections en littérature jeunesse de langue française. Certaines des œuvres, accessibles à distance via le portail de la Bibliothèque nationale¹, ont été sélectionnées pour faire partie de la collection numérique à cause de leur caractère rare et exceptionnel.

La Grande Bibliothèque a aussi mis sur pied un Carrefour Affaires destiné aux entreprises et aux particuliers désireux d'obtenir de l'information stratégique. Ce nouveau service de recherche, tarifé, fournit de l'information confidentielle dans un délai de 24 à 72 heures selon la complexité de la demande. À proximité, un Centre Emploi-carrière, fonctionnant en partenariat avec Emploi-Québec, offre des services et des ressources aux personnes qui cherchent un emploi ou qui désirent réorienter leur carrière.

Finalement, il reste à souligner la présence d'une collection multilingue reflétant la diversité des communautés culturelles du Québec. Une collection d'ouvrages de base sur le Québec, terre d'accueil des nouveaux arrivants, ainsi qu'une cartotheque, fort utile pour planifier voyages et randonnées, font aussi partie des services offerts.

Les documents de la collection universelle sont regroupés par thème. La signalisation, omniprésente, s'avère essentielle au repérage car le classement, à une première visite, nous apparaît éclaté. De plus, les bibliothécaires ont élaboré des systèmes de classement spécifiques pour certains types de documents : les journaux et périodiques, les documents des collections spéciales (affiches, estampes et cartes postales), les microformes, les enregistrements sonores et les films. Les romans sont réunis par genre : sentimentaux, historiques, policiers, fantastiques et de science-

fiction, puis classés selon l'indice Cutter; le nom de l'auteur figure au-dessus de l'indice Cutter. La base de données Romans@lire², disponible sur le portail, est un outil supplémentaire unique mis au point par les bibliothécaires pour faciliter et guider les choix des usagers. Tous les romans et recueils de nouvelles québécois ainsi que toutes les œuvres écrites en français ou traduites depuis 2000 y sont répertoriés. Romans@lire propose un éventail de clés de recherche, autant de portes d'entrée possibles pour les amateurs : par auteur, titre, sujet, lieu, personnage ou prix littéraire, par genre littéraire ainsi que par l'époque dans laquelle se déroulent les histoires.

La Bibliothèque nationale affiche haut et fort ses valeurs en publiant la *Déclaration de services aux citoyens*, en ligne sur le portail, qui sera une source d'inspiration pour tous les milieux documentaires. Déjà le portail regorge de ressources pour tous les publics. Un soin particulier a présidé à l'élaboration de l'interface, très conviviale, de *L'espace jeunes*, et plus particulièrement pour la recherche au catalogue. Un extranet a aussi été mis en place spécialement pour les bibliothèques publiques, dans un premier temps. Carrefour de ressources virtuelles et de partage d'expertise, il met à la disposition des membres inscrits une panoplie d'outils spécifiques – documentation professionnelle, PEB, abonnements en consortium, etc. Bref, tant les lieux physiques que l'espace virtuel offrent de multiples possibilités de découvertes et de services, pour tous les types d'usagers, à tous les âges de la vie.

Mobilisation

Depuis l'ouverture, le succès de la Grande Bibliothèque ne se dément pas. Lors des deux journées portes ouvertes, 18 000 visiteurs ont attendu en ligne bien sagement avant d'en franchir le seuil. Après la première semaine suivant l'ouverture, 63 000 personnes avaient déjà visité les lieux; la semaine suivante, 49 000. Le mardi semble être la journée

la plus achalandée : on a enregistré 13 000 personnes un mardi de mai. La bibliothèque reçoit déjà un public d'habitues qui y viennent tous les jours pour lire, écouter de la musique, visionner des films ou mener travaux et recherches.

Il en va de même en ce qui a trait aux abonnements. À la fin mai, la Grande bibliothèque comptait déjà 130 000 abonnés, dont 65 000 hérités de la Bibliothèque nationale. Encore aujourd'hui, on y fait la queue pour avoir le privilège de s'y inscrire. Durant les deux premières semaines, la bibliothèque a enregistré respectivement 50 810 et 44 291 prêts de documents. Les rayons de DVD se sont retrouvés vite dégarnis, tant dans l'espace jeunes qu'au 4^e étage, toujours très achalandé.

Partout, on y croise autant de jeunes que de plus âgés. Parents et grands-parents accompagnent les petits à l'espace qui leur est dédié. Les communautés culturelles, et particulièrement la communauté asiatique, forment le tiers de la clientèle. La Grande Bibliothèque exerce un pouvoir d'attraction indéniable qui contribuera fort probablement à hausser les taux de lecteurs et d'abonnés dans nos bibliothèques, un domaine dans lequel le Québec a un grand retard à rattraper.

Le succès de la Grande Bibliothèque repose avant tout sur la ténacité de sa présidente-directrice générale, Lise Bissonnette, qui a été nommée personnalité de la semaine par le journal *La Presse*, le 8 mai dernier. Cet honneur, hautement mérité, rejaillit sur toute la profession. Elle se dit d'ailleurs entourée de gens engagés au service de la communauté et désireux de transmettre leurs connaissances. N'est-ce pas elle qui a déclaré, lors d'un entretien récent, qu'« on ne peut pas faire de bonnes bibliothèques sans avoir de bons bibliothécaires » (Leroux, janvier-mars 2005, p. 11)?

Notes

1. <http://www.bnquebec.ca/portal/dt/accueil.html>.

2. Voir « Romans@lire : une base de données de romans en français », *Argus*, vol. 34, no 1 (printemps-été 2005).

Bibliographie

À rayons ouverts : chroniques de la Bibliothèque nationale du Québec (déc. 2003-printemps 2005), no. 58-63.

Boileau, Josée. 2005. « Le livre enchanté », *Le Devoir*, 1^{er} mai, cahier B, p. 4.

Documentation et bibliothèques, vol. 51, no 1, (janvier-mars 2005), 64 p.

Dubuc, Alain. 2005. « Un grand projet structurant », *La Presse*, 30 avril, cahier A, p. 25.

Foglia, Pierre. 2005. « Ça prend quelqu'un ». *La Presse*, 30 avril, cahier A, p. 5.

Gravel, Pauline. 2005. « BNQ : accueil enthousiaste du public ». *Le Devoir*, 2 mai, cahier A, p. 4.

Leroux, E. 2005. « Entretien avec Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec », *Documentation et bibliothèques*, vol. 51, no.1 (janvier-mars), pp. 7-12.

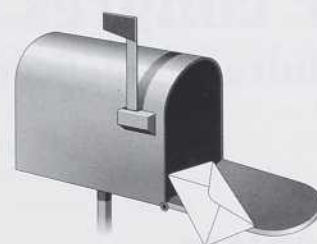
Pétrowski, Nathalie. 2005. « Une chambre à soi ». *La Presse*, 2 mai, cahier Arts et spectacles, p. 2.

Richer, Anne. 2005. « La personnalité de la semaine : Lise Bissonnette ». *La Presse*, 8 mai, cahier Affaires, p. 16.

Tremblay, Odile. 2005. « Baptême d'une Grande Bibliothèque ». *Le Devoir*, 30 avril-1^{er} mai, cahier A, p. 2.

Turcotte, Claude. 2005. « Grande bibliothèque : l'engouement persiste. Le public continue de se ruer aux portes, un mois après l'ouverture ». *Le Devoir*, 30 mai, cahier A, p. 1.

Venne, Michel. 2005. « GBQ : la force d'une institution ». *Le Devoir*, 2 mai, cahier A, p. 7.



**Vous avez envie de réagir
après la lecture
d'un article de la revue ?**

Toute personne désireuse d'apporter son point de vue, ses réflexions ou ses commentaires peut les expédier par courrier, au 353, rue St-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec), H2Y 2P1, par télécopie : (514) 845-1618 ou par courriel : info@cbpq.qc.ca à l'intention du Comité de rédaction, au secrétariat de la CBPQ.

Activités d'animation du Livre-jeunesse

Dans le cadre des activités entourant la désignation par l'Unesco de Montréal, Capitale mondiale du livre 2005, la Ville de Montréal, en collaboration avec la CBPQ et la Société documentaire multimédia, est fière d'offrir aux divers personnels oeuvrant auprès des 4 à 10 ans, une formation axée sur l'animation du livre jeunesse.

Pour plus d'information :
www.cbpq.qc.ca/actualites/formationUdM_color.pdf

36^e congrès annuel de la CBPQ : Séduire et fidéliser : Stratégies et finalités

Catherine Fortier

Bibliothécaire de référence, Université de Montréal
c.fortier@umontreal.ca

Ingrid Lecours

Bibliothécaire de référence, École de technologie supérieure
Ingrid.lecours@etsmtl.ca

Du 18 au 20 mai dernier, à l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe, s'est tenu le congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec. Cette année, le comité organisateur a voulu explorer la thématique de la séduction, étape nécessaire à la fidélisation et au maintien de nos clientèles.

Les divers conférenciers ont pu et ont su, durant ce congrès, montrer comment les « thécaires » pouvaient augmenter leur pouvoir de séduction, d'attraction et de persuasion. Comme vous le constaterez bientôt, ces « pouvoirs » peuvent se répercuter dans plusieurs sphères des divers milieux documentaires : marketing et clientèles, communication, formation et profession.

■ Séminaire pré-congrès : l'innovation par la créativité

Cette année, le comité organisateur du congrès a donné la possibilité aux congressistes de participer à un séminaire pré-congrès. C'est M. Jean-Pierre Boulé qui a animé cette journée sur le thème de l'innovation par la créativité. M. Boulé possède une trentaine d'années à titre de gestionnaire de projets dans le domaine des communications, il est détenteur d'un M.B.A. et il dispense à l'occasion des cours à l'UQAM et à l'Université de Sherbrooke en administration et en gestion de projets. Tout au long de son séminaire, M. Boulé a su nous convain-

cre que la créativité n'était pas seulement réservée aux artistes, aux auteurs ou aux inventeurs : nous pouvons tous être créatifs, il suffit d'être à l'écoute des autres, de développer et d'entretenir notre créativité. Dans les organisations, celle-ci peut nous aider à faire face à des problèmes majeurs. Facile à dire... pas si facile à faire, nous direz-vous! M. Boulé nous a tout de même donné quelques pistes intéressantes à ce sujet (les bases de la créativité, les facteurs qui la stimulent, etc.).

Malgré le dynamisme et toute la bonne volonté du formateur, nous croyons qu'il aurait été souhaitable que les participants de ce séminaire puissent se rassembler pour faire des exercices en équipe (par exemple en après-midi, suite à la partie plus théorique abordée en matinée). Il aurait été intéressant, pour les participants, de voir comment, dans leur milieu respectif, « l'innovation par la créativité » pourrait les aider à trouver des solutions originales et audacieuses. Des cas auraient pu être soumis, nous permettant ainsi de comparer les différentes stratégies créatives de nos collègues bibliothécaires.

■ Conférence d'ouverture : le consommateur citoyen et les médias

Nous avons eu la chance de pouvoir accueillir Patrick Beauquin, vice-président

à la création au Groupe Cossette, en ouverture de congrès. M. Beauquin a analysé, à travers quelques exemples publicitaires, certaines tendances au sein des médias et de la communication. Ainsi, la communication entre les médias et les consommateurs a beaucoup évolué depuis un siècle : nous sommes passés en moins de 100 ans à travers la chaîne suivante : information? persuasion? discussion. Aujourd'hui, toutes ces composantes de la publicité coexistent, mais elles ne sont plus sur un même support. Le message publicitaire est fractionné, et ce à travers plusieurs média : l'information à travers l'affiche publicitaire, la discussion sur le Web, l'image à la télévision, etc. Les mutations que subit le message publicitaire s'accroissent tandis que celui-ci gagne en importance dans le monde virtuel. Les bibliothécaires, en tant qu'intermédiaires à l'information, doivent garder à l'esprit que les consommateurs sont de plus en plus sollicités et qu'ils le sont de façon différente et par des média nouveaux. Ils pourront ainsi adapter leur offre de service en conséquence.

■ Dîner-conférence : comment entrer en communication de manière séduisante ou les codes inconscients d'une communication efficace

Que de rires et de plaisir il y a eu lors de ce dîner-conférence où M. Philippe Turchet nous a entretenu des « codes inconscients de la séduction », codes dont l'étude est appelée « synergologie ». Cet excellent communicateur a su nous détendre tout en nous faisant sourire. Qui n'a pas regardé si sa malléole était ouverte ou si les gens qui nous

entouraient nous regardaient avec l'œil gauche? Clignez-vous des paupières? Votre nez vous démange? Tout ces gestes parlent... il suffit de savoir les décoder!

Si vous désirez parfaire vos techniques de séduction, vous n'avez qu'à consulter son livre, « Les codes inconscients de la séduction », dans une bibliothèque près de chez vous! Gardez tout de même en tête (et c'est M. Turchet lui-même qui l'a dit) que « les êtres humains les plus séduisants savent rester eux-mêmes ».

Les ateliers

Le marketing et les clientèles

Lise Thériault, chef du module bibliothèque de la Ville de Sainte-Thérèse, nous a démontré que lorsque les élus sont intéressés par la bibliothèque et que nos clientèles nous soutiennent, tout peut bouger en un temps record. L'outil essentiel à un tel développement : la Politique du développement culturel. Il faut viser juste et ainsi devenir un service essentiel pour les citoyens et les élus de son quartier.

En ce qui concerne Jean-Paul Martinez, professeur au Département d'éducation et de formation spécialisée à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, il nous a montré comment repositionner la bibliothèque dans le projet éducatif de l'école (avec les limites actuelles que connaissent les bibliothèques scolaires : peu de professionnels, professionnels mal payés, le rôle des bénévoles et leurs limites, etc.) afin d'encourager la lecture chez les enfants. Les professionnels doivent être mobiles et accessible et la bibliothèque vivante et accueillante. Un jeune client séduit est fidèle pour la vie!

Diane Polnicky et Lucie Gardner, respectivement directrice générale et directrice du développement et de l'exploitation des ressources informationnelles du Service des bibliothèques de l'UQAM, nous ont présenté la stratégie utilisée afin de remettre les bibliothèques de l'UQAM « au cœur de la mis-

sion universitaire ». Les informations recueillies suite aux ateliers avec le personnel des bibliothèques, le sondage électronique et un *focus group* effectué auprès des usagers ont permis, entre autres choses, de produire ce bel outil de travail intitulé « Plan de relance des bibliothèques 2004-2010 : la bibliothèque... où que vous soyez », accessible à l'adresse suivante : http://www.bibliotheques.uqam.ca/bibliotheques/direction/plan_de_relance.pdf.

Par la suite, la conférence de M. Jean Dumas, conseiller en communication depuis environ 10 ans et auteur du livre « Séduire par les mots : pour des communications publiques efficaces », nous a permis de nous observer (par une mise en situation humoristique) en tant que bibliothécaires, mais d'un œil externe. Les participants ont ensuite été encouragés à faire ressortir les « attitudes gagnantes » des bibliothécaires et des services qu'ils offrent.

Selon Marielle de Miribel, formatrice consultante interne aux bibliothèques de l'Université de Paris X, pour devenir un manager efficace, le gestionnaire de bibliothèque se doit d'être un leader « effectif » (qui va bien au-delà du leader responsable). Le leader « effectif », dont l'influence est déterminante, a pour rôle de maintenir la valeur ajoutée et l'utilité de la structure de l'organisation.

De son côté, Serge Harvey a pu nous entretenir des « Soft Skills » (compétences dites douces). Ces compétences sont liées aux interactions humaines et font appel à l'intelligence émotionnelle. Alors que la formation académique des gestionnaires met davantage l'accent sur les compétences dites techniques, les « Soft Skills » constituent un complément à cette formation puisqu'elles mettent en jeu d'autres types de compétences : les compétences personnelles, les habiletés de communication, les compétences interpersonnelles et les habiletés diverses.

Nous avons aussi eu la chance, cette année, de recevoir une invitée américaine. Judith Siess, de Information

Bridges International Inc., a donné quelques conseils utiles aux personnes oeuvrant dans les bibliothèques de petite taille. Le mot d'ordre : le bibliothécaire doit faire la promotion de sa bibliothèque car 80 % du travail que nous effectuons est invisible au public. Il faut donc devenir... visible!

La gestion du savoir

Carole Urbain, directrice de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH) de l'Université de Montréal, nous en a présenté le projet de Carrefour. On peut définir un « carrefour de l'information » (appelé aussi « Information Common ») comme un lieu où se conjuguent expertise et technologie pour soutenir l'utilisation des ressources informationnelles. Lors de l'élaboration du projet Carrefour BLSH, la direction de la Bibliothèque a dû relever divers défis de taille : le maintien de l'intérêt envers le projet et son intégration au plan d'action institutionnel, son démarrage et son exécution, la recherche de financement, la création de partenariats avec certaines instances de l'Université, l'embauche et la formation du nouveau personnel, etc. Le projet demeure en constante évolution et plusieurs éléments restent à intégrer à ce Carrefour.

Dans un autre ordre d'idées, Olivier Charbonneau, bibliothécaire de référence à l'Université Concordia, nous a présenté l'historique et le contexte entourant la loi actuelle sur le droit d'auteur, domaine dans lequel il se spécialise. Cette loi ne fait pas mention du domaine virtuel, ce qui semble créer un malaise dans les bibliothèques. Même après plusieurs rapports et consultations, le gouvernement canadien ne semble pas vouloir donner suite à ce réel problème. Pour l'instant, la responsabilité légale des bibliothèques sur le droit d'auteur est d'assurer « l'utilisation saine » de l'information, ce qui paraît assez limitatif pour la diffusion du savoir.

Poursuivant dans la même lignée, Michel Dumais, chroniqueur technologique au

Devoir, est venu nous entretenir des nouvelles licences « Creative Commons ». Ce type de licence se veut un juste milieu entre le droit d'auteur et le domaine public. Il s'agit donc de protéger les œuvres (artistiques ou intellectuelles) tout en les partageant par le biais d'Internet. Fait intéressant : ces licences possèdent une valeur tout à fait légale.

Par la suite, M. Réjean Savard, professeur titulaire à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), nous a présenté le site Web « Bibliodoc.Francophonie ». Élaboré avec l'appui de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), il a pour but de servir d'outil d'information et de communication aux francophones de tous les pays et à l'ensemble des bibliothèques et des centres de documentation de la Francophonie. Ce site constitue en quelque sorte un état virtuel de la situation et il s'inscrit dans la lancée du congrès de l'IFLA 2008, qui aura lieu à Québec. Le projet, dont M. Savard est responsable, a été réalisé avec une étudiante de l'EBSI qui agit à titre de webmestre. Le site est en évolution continue et il s'enrichit constamment d'hyperliens regroupés sous différentes thématiques. Comme projets futurs, M. Savard désire notamment poursuivre le développement de la section Répertoire, étoffer le tableau de bord des traductions, créer une liste de discussion, offrir un moteur de recherche et créer une nouvelle section avec des dossiers thématiques.

■ La formation

France Bilodeau et Nancy Drolet, toutes deux conseillères à la documentation à l'Université Laval, nous ont entretenu de développement des compétences informationnelles. Depuis plusieurs années, la Bibliothèque de l'Université Laval tente par divers moyens de rendre les étudiants « compétents » dans la recherche documentaire. Suite à l'étude de la CREPUQ sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants de 1er cycle, jugée alarmante selon certains inter-

venants, les spécialistes en ressources documentaires de l'Université Laval ont établi des mécanismes favorisant une approche par compétences intégrée aux programmes d'étude. La première partie du programme présente donc les six compétences informationnelles que devraient développer les étudiants de 1^{er} cycle au cours de leurs études universitaires. La seconde partie de ce programme comprend les neuf modules de la séquence d'intégration des notions de culture informationnelle à l'intérieur des programmes d'études. Ce programme fait actuellement l'objet d'un projet-pilote avec la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.

Marco Caron, du Cégep Gérald-Godin, est ensuite venu nous présenter la certification des compétences informationnelles à l'ordre collégial. Le but de cette certification est de permettre aux étudiants de pouvoir réaliser leurs apprentissages et leurs travaux en exploitant les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Enfin, Mme Marielle de Miribel, formatrice et consultante interne dans les bibliothèques de l'Université de Paris X, nous a permis de voir la formation sous un autre angle. Elle nous a rappelé que l'habileté à former est de plus en plus sollicitée dans notre monde en constant changement. Ainsi, chaque formation doit s'articuler autour d'objectifs pédagogiques précis, et ceux-ci (de même que le nombre de participants) détermineront les stratégies pédagogiques à privilégier.

■ L'ère numérique

Ouvrant dans un autre domaine que celui des bibliothèques, M. Caissy est venu discuter de sa vision des TIC dans les bibliothèques. Il a tout d'abord dressé un bref historique ainsi qu'un état de la situation actuelle des technologies de l'information et de la communication. La tendance qu'il présente va vers une individualisation à distance des services : l'utilisateur pourra par exemple se créer son propre profil et effectuer toutes ses transactions à

distance. Les bibliothèques devront s'adapter à ces nouveaux besoins en ajustant leur offre de services.

Bernard Dione a été enseignant à l'École des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il a également travaillé comme conservateur à la Bibliothèque Centrale de cette même université. Il est présentement candidat au doctorat en sciences de l'information à l'EBSI. Après un amusant préambule sur le mot « séduction », M. Dione nous a présenté les enjeux et les défis qu'appelle le format numérique en contexte africain. Dans un monde idéal, l'information serait accessible « partout et à tout moment ». Or, il n'en va pas ainsi dans la réalité... Selon les données colligées par l'Africa ICT Indicators (Afrique du Sud non comprise), seulement 3 % de la population africaine possède un téléphone fixe et 1,6 % utilise Internet. Viennent ensuite les obstacles suivants : coupures d'électricité fréquentes, faibles budgets d'acquisition et de maintenance du matériel, coûts prohibitifs des licences, manque de compétence des usagers en technologie, méconnaissance de l'information, etc. Face à ces difficultés M. Dione propose comme solution l'utilisation des bases de données et des périodiques électroniques sur cédérom et sur DVD-ROM. Cette solution est-elle envisageable malgré ce qui se passe du côté nord-américain et européen, où ce format tend à disparaître au profit de l'accès Web?

Enfin, My Loan Duong, responsable du développement de collection et de la référence à la bibliothèque de l'EBSI, nous a entretenu de la gestion des collections à l'ère numérique. Comme plus de la moitié des nouvelles acquisitions de cette bibliothèque sont maintenant sous forme numérique, il importait d'implanter une politique de développement des collections qui en tiendrait compte. Ainsi, mis à part le format des documents, cette réalité est caractérisée par les achats en bloc. Une fois ces bases justificatives exposées, Mme Duong a présenté de façon plus détaillée ce que

contenait la nouvelle politique de développement des collections de la bibliothèque de l'EBSI.

La soirée sociale : soirée de jazz et table champêtre à la Champenoise de Saint-Damase

Le comité de la soirée sociale nous a accueilli à la Champenoise de Saint-Damase. Le décor était à la fois très accueillant et propice aux échanges avec nos collègues perdus de vue depuis le congrès de l'an dernier. Les mélomanes ont été servis : des notes de jazz et le

rock endiablé du groupe « Big Truit » ont accompagné le repas.

Vers la fin de la soirée, les bibliothécaires ont pu « défaire leur chignon » et se démener sur des rythmes rock n'roll. La soirée s'est terminée assez tôt pour certains... et plus tard pour d'autres (notamment les derniers danseurs du comité organisateur ainsi que les amateurs de fromage et de porto, qui avaient rendez-vous dans le « lounge », au 2^{ème} étage de l'hôtel).

Table ronde

Montréal, Capitale mondiale du livre, un événement unique de séduction pour

promouvoir la lecture du livre québécois. Les différents intervenants de la table ronde, animée par Jean-Marc Lynch, directeur du réseau des bibliothèques du Réseau BIBLIO de la Montérégie, ont présenté les grandes lignes et les retombées entourant les événements de « Montréal, Capitale mondiale du livre » (événements qui se poursuivront jusqu'en avril 2006).

En terminant, nous voudrions remercier le comité organisateur de ce 36^e congrès (dont nous faisons partie...) : Jean-Marc (notre président préféré), Martin, Johanne, Sylvain (nous pensons très fort à toi), Véronica, Marie-Hélène, Guylaine, Sylvie et l'incontournable et (quasi) infatigable Régine.

ARGUS

fait appel à vous!

Depuis déjà deux numéros, nous vous proposons des petites capsules qui donnent la parole à nos usagers et qui nous confrontent avec les préjugés, les idées (parfois) fausses et les perceptions étranges qu'ils ont de nous et de notre métier.

Afin de renouveler ces capsules, nous lançons un appel pour recueillir vos anecdotes. Nous voulons savoir :

- Quelles sont les choses les plus étranges que vous aillez retrouvées dans un livre dans votre bibliothèque?
- Quel est le document le plus bizarre que vous ayez catalogué?
- Quelle est la question la plus inusitée que l'on vous ait posé?

Écrivez-nous à l'adresse : anecdotes_argus@yahoo.ca

Nous attendons vos courriels avec impatience!

*Ce qu'ils pensent
de nous...*

**Quelles études faut-il pour
être bibliothécaire?**

« Tant qu'à moi ça prend une connaissance basique de l'alphabet (!!!)... Heu... J'ai aucun idée du niveau d'études, mais c'est pas péjoratif contre la chose, c'est juste qu'une fois qu'on connaît l'alphabet, on peut lire n'importe quel livre, donc on peut se présenter et classer n'importe quel livre. »

M., Bacc. Science politique
et philosophie,
Université de Montréal



La Magnétothèque, une institution au service des malvoyants

Esther Laforce (M.S.I.)

Eve Lagacé (M.S.I.)
evelagace@gmail.com

Karine Lamy (M.S.I.)
karine.lamy@gmail.com

Christiane Melançon (M.S.I.)
christiane.melancon@umontreal.ca

Introduction

Si nous vous disons « qu'elle constitue le plus grand centre de production sonore adaptée » au Québec, « qu'elle a le contrôle de la Radio francophone des non-voyants » et que son slogan est « La voix de l'écrit », cela vous dit-il quelque chose? Eh bien, il s'agit de La Magnétothèque, un organisme sans but lucratif qui a à cœur les besoins des personnes aveugles ou malvoyantes.

Parler de La Magnétothèque, c'est parler du SQLA, c'est-à-dire du Service québécois du livre adapté qui est, depuis avril 2005, sous la responsabilité de la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ). La Magnétothèque est désormais un centre de production de documents sonores adaptés. Elle travaille conjointement avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB), ce dernier assurant la partie braille du SQLA.

Comprendre les liens de La Magnétothèque avec cette structure n'a pas été facile, mais grâce à la patience de madame Chafika Hamdad, bibliothécaire responsable de la diffusion des livres audio à la GBQ, avec qui nous avons discuté longuement, nous sommes maintenant en mesure de comprendre l'importance et les subtilités de cet organisme et de les partager avec vous.

Mission

La mission de La Magnétothèque est « de rendre l'imprimé accessible sous forme sonore à ceux et celles qui ne peuvent lire à cause d'un handicap visuel, physique, perceptif ou à cause d'un contexte éducationnel ou sociétal » (La Magnétothèque, 2005.) À cet effet, La Magnétothèque a pour objectif d'être un partenaire reconnu dans la mise en place

de la numérisation du livre adapté et de poursuivre le développement des liens de collaboration avec la francophonie nord-américaine et internationale.

Historique

Fondée en 1976 par André Hamel, lui-même ayant perdu la vue lorsqu'il était étudiant, La Magnétothèque répondait alors exclusivement à des besoins éducationnels et pédagogiques. La création de La Magnétothèque avait mijoté dans la tête de Monsieur Hamel lors de son passage aux États-Unis, où il faisait appel à la société *Recording for the Blind & Dyslexic* pour ses propres besoins.

Au cours de la période estivale de ses premières années de fonctionnement, La Magnétothèque fut amenée à réaliser l'enregistrement de romans. Cette activité lui attira une nouvelle clientèle, plus grand public. Un changement de mandat s'ensuivit, qui se rapprocha dès lors de la mission actuelle de l'organisation.

Vers la fin des années 90, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) débuta des travaux visant à définir qui serait le maître d'œuvre dans le domaine du livre sonore et quel organisme devrait être en charge de la diffusion. Avec la création d'un guichet unique pour les services aux abonnés, le MCCQ et les milieux associatifs voulaient éviter la duplication et offrir un meilleur service. Des concertations et des consultations ont alors été tenues : qui tiendra les rênes de ce service? L'INLB, La Magnétothèque, la future GBQ ou les bibliothèques publiques ?

En 1998, une entente pour la création d'un « Guichet unique du service du livre adapté » est signée, ce qui amena, en 2001, la création officielle du Service québécois du livre adapté (SQLA). Ce service, regroupant les activités de diffusion de La Magnétothèque et l'INLB, exista en tant qu'organisme transitoire avant son intégration à la GBQ lors de son ouverture en 2005, signifiant ainsi le transfert du

SQLA. Suite à cette réorganisation, la production est devenue le seul rôle de La Magnétothèque puisque la diffusion et les tâches bibliothéconomiques sont maintenant prises en charge par la GBQ.

Clientèles

Depuis son intégration à la GBQ, la définition de la clientèle du SQLA a été modifiée. Ainsi, avant le transfert, tout nouveau client devait attester de façon officielle son handicap, habituellement par l'entremise d'un spécialiste. Maintenant, les termes ont été assouplis afin de desservir « tous les Québécois ayant une déficience visuelle » (Bibliothèque nationale du Québec, 2005). Il est aussi à noter qu'une clientèle possible pour ce service est constituée des « handicapés de l'imprimé ». Cette catégorie comprend les personnes qui souffrent d'un handicap physique faisant en sorte qu'elles ne peuvent pas manipuler un livre (par exemple, les personnes atteintes de la maladie de Parkinson ou de la sclérose en plaques), les personnes dyslexiques, celles qui éprouvent des problèmes de compréhension ou qui souffrent de déficiences temporaires (par exemple, un patient hospitalisé qui aimerait se divertir).

Personnel et répartition des tâches

Le centre de production de La Magnétothèque, situé sur le boulevard René-Lévesque à Montréal, possède peu d'employés (environ une vingtaine), mais il réussit à fonctionner grâce à un immense réseau de bénévoles. Ils sont ainsi plus de 350 à s'occuper de la production et de certaines tâches de bureau.

Chaque bénévole est formé pour la technique, la voix ou l'annotation. Une fois la formation terminée, les bénévoles fonctionnent selon un horaire préétabli et sont jumelés en paires. Pour souligner l'importance du travail des bénévoles, le prix *Raymond-Charrette* est remis

chaque année au bénévole s'étant le plus illustré dans son domaine.

Collections

Composition des collections

La collection du SQLA représente environ 2 % de la collection globale de la GBQ (Hamdad, 2004), soit environ 23 000 documents comprenant aussi bien des documents en braille que des documents sur cassettes analogiques ou sur support numérique. La partie de cette collection qui provient de La Magnétothèque est composée de plus de 8 000 titres sur bandes magnétiques en format analogique et de 300 titres en format numérique sur support CD. Environ 60 à 70 % de ces titres sont des romans et 30 à 40 % sont des documentaires, la collection comprenant par ailleurs 13 titres de périodiques sonores (Bibliothèque nationale du Québec, 2005). Cette collection s'enrichit chaque année d'environ 600 nouveaux titres sonores. La Magnétothèque produira désormais les documents demandés par le SQLA.

Politique de développement des collections

Étant donné l'intégration de La Magnétothèque à la GBQ, la Politique de développement des collections pour les livres adaptés est maintenant celle du SQLA. L'objectif de cette politique est essentiellement de définir les différentes collections et d'assurer une cohérence dans leur développement. Les différents critères utilisés pour le choix des documents y sont énumérés. Ils correspondent, de façon générale, aux critères de sélection que l'on retrouve dans une bibliothèque publique. Notons cependant que ce choix est aussi fait en fonction de l'adaptabilité des documents pour l'enregistrement sonore et pour le braille. En effet, comme le souligne Chafika Hammad, certains livres ne se prêtent pas bien à ce transfert : « Un contenu trop visuel peut constituer un obstacle à l'adaptation du livre; les ouvrages

pratiques, presque tous les ouvrages d'art ainsi que ceux de référence – les dictionnaires notamment – figurent parmi les titres “difficilement ou non adaptables” » (Hamdad, 2004).

Deux autres éléments de cette politique sont aussi importants à souligner : les documents acquis sont principalement de langue française et la littérature québécoise est privilégiée. Madame Hammad expliquait, en effet, qu'il existe déjà beaucoup de livres adaptés de langue anglaise et qu'il n'est donc pas nécessaire pour La Magnétothèque de produire des ouvrages dans cette langue. Cependant, le SQLA prévoit la possibilité de prêts entre bibliothèques pour les documents en langue étrangère.

Traitement des documents

En 1997, un amendement est intervenu à la *Loi sur le droit d'auteur*, permettant ainsi aux bibliothèques offrant des services aux personnes ayant un handicap visuel de reproduire des documents « en médias substitués ». La Magnétothèque ne contrevient donc pas à cette loi lors de l'enregistrement des documents.

Étant donné que les livres acquis doivent être adaptés et enregistrés, le traitement des documents s'en trouve fortement allongé. Le livre est d'abord acheté en librairie en deux exemplaires, puisque deux personnes travaillent toujours en même temps sur un même titre : le narrateur et le moniteur, c'est-à-dire la personne qui supervise la lecture et l'enregistrement. Les exemplaires achetés sont ensuite annotés. Ces annotations concernent les parties du livre qui seront lues et celles qui ne le seront pas, comme les images et certaines notes de bas de pages. Le livre est alors prêt à être enregistré par les bénévoles.

Le délai de production pour l'enregistrement d'un best-seller est en général de un à deux mois, mais peut parfois s'étendre à près d'un an. Une liste de priorités peut être établie lorsque trop de titres sont en attente. Il est aussi déjà arrivé que La Magnétothèque s'entende

avec un éditeur pour avoir le manuscrit d'une oeuvre un mois avant sa parution, ce qui permet de rendre le livre disponible sur cassette au moment de sa sortie en librairie. C'est ce qui s'est produit par exemple lors de la parution de la biographie officielle de Céline Dion, qui a pu être lue en deux semaines, au courant du mois précédant sa sortie en librairie.

Une fois le livre lu et enregistré, le document sonore est catalogué, classifié et rangé sur les tablettes de l'entrepôt. Le traitement intellectuel du document consiste essentiellement en l'indexation par sujets, le système de classification étant un système maison correspondant à un ordre séquentiel et alphanumérique. Signalons qu'à La Magnétothèque, et maintenant au SQLA à la GBQ, l'entrepôt de documents n'est pas en accès libre pour les usagers; il n'est donc pas nécessaire que les documents soient classés par sujets et par auteurs sur les tablettes. Notons enfin que la notice du document se retrouve dans le catalogue du SQLA, distinct du catalogue IRIS, mais à partir duquel on peut aussi voir les notices. Il est accessible à partir du portail de la GBQ.

Services

Le service de prêt des documents produits par La Magnétothèque est maintenant assuré par le SQLA. Le prêt est disponible sur demande, au comptoir, au téléphone ou par courriel, ou selon un profil prédéterminé par l'abonné. Dans ce dernier cas, l'abonné reçoit, par la poste ou au comptoir de services de la GBQ, des titres qui correspondent à ses intérêts et ce, sur une base automatique et régulière. Le service postal est gratuit en vertu d'une entente avec Postes Canada.

Un des changements importants qu'a subi le service du prêt depuis l'intégration du SQLA à la GBQ est le changement du mode de diffusion. Auparavant, à La Magnétothèque, le prêt de livres-cassettes se faisait sur

demande, c'est-à-dire que le service de duplication produisait autant de copies qu'il y avait de demandes pour un même titre. Lorsque l'utilisateur avait terminé l'écoute de son document, il retournait ses copies, lesquelles étaient effacées. Les avantages d'un tel fonctionnement étaient importants : il assurait une durée de vie plus longue aux documents originaux et permettait aux usagers de ne pas attendre le retour d'un document pour pouvoir le consulter. On comprendra que cela était particulièrement avantageux dans le cas d'ouvrages très en demande comme les best-sellers et les nouveautés. La GBQ a cependant choisi de ne pas procéder ainsi et de prêter les bandes originales, notamment à cause de la venue du numérique, qui remplacera progressivement l'analogique et qui assure une durée de vie plus longue aux documents sonores.

Le grand avantage du transfert à la GBQ du guichet unique pour le livre adapté est certainement l'amélioration de l'offre de services pour les équipements informatiques adaptés aux personnes handicapées. Le SQLA offre aujourd'hui, entre autres choses, des logiciels de transcription en braille, de synthèse vocale et de grossissement d'écran, un poste multimodal équipé d'un afficheur braille, des numériseurs, des lecteurs de livres parlés et une télévisionneuse. On offre aussi de l'aide pour l'utilisation de ces appareils (Bibliothèque nationale du Québec, 2005). Ce sont autant de services que La Magnétothèque n'était pas en mesure d'offrir auparavant.

Enfin La Magnétothèque continue d'offrir, depuis 1985, un service radiophonique de lecture des quotidiens via la Radio francophone des non-voyants (RFNV). Ce service est assuré par des bénévoles qui font la lecture, tous les matins de 7h00 à 11h00, de certaines rubriques importantes des quotidiens, des éditoriaux, des chroniques et des reportages. Ce service est accessible sur le Web ou par un signal radio distribué sur le câble, partout au Québec. Ce bloc de quatre heures est diffusé en reprise toute la journée, 24 heures sur 24.

Technologies

■ L'enregistrement sonore

Les premières adaptations de l'écrit au sonore utilisaient l'enregistrement analogique sur cassette audio, un mode d'accès intéressant mais linéaire qui ne permettait pas facilement l'accès à un chapitre ou à une section spécifique d'un document. Cependant, avec les dernières améliorations techniques relatives à la prise de son, les diverses opérations de numérisation permettent maintenant la multiplication des prises d'accès sur un texte autrement linéaire.

Depuis l'été 2004, La Magnétothèque a procédé au passage en mode numérique en trois temps :

1. Numérisation de toutes les cabines d'enregistrement et formation des bénévoles au nouveau format (étape complétée depuis octobre 2004);
2. Production des livres en format numérique et adaptation de l'équipement au service de duplication des titres (en cours);
3. Transfert des enregistrements sur bandes magnétiques en format numérique pour l'archivage (étape qui sera complétée d'ici 2008).

Cette transformation des étapes d'enregistrement et de duplication en mode numérique a été rendue possible grâce au consortium et à la norme DAISY (Digital Audio Information System), élaborée en Suède, et qui consiste à développer un logiciel d'enregistrement numérique pour les bibliothèques de « livres parlés ». DAISY regroupe des normes multimédias internationales élaborées à la suite des efforts du W3C, l'organisme de normalisation du Web. DAISY applique les normes du XHTML et du XML (pour la navigation par structures), de même que SMIL (Synchronized Multimedia Integration Language) pour la synchronisation du texte et de l'audio. Elle est compatible avec les fichiers MP3, lesquels sont utilisés pour enregistrer les données audio à l'aide du logiciel Studio-pro, et

assure la conformité et l'interopérabilité des équipements, tant en ce qui concerne les outils de production que les documents et les systèmes de lecture de livres structurés.

■ Formation et indications particulières aux bénévoles

À La Magnétothèque, un même titre peut être lu par trois ou quatre bénévoles différents. Cette façon de procéder accélère la livraison du livre, certes, mais nécessite aussi des procédures d'enregistrement uniformes. Les intonations verbales (exclamations, interrogations, pauses) sont respectées par les lecteurs qui évitent cependant la dramatisation vocale des personnages. En effet, une voix pourrait être interprétée différemment par un autre narrateur, ce qui créerait une certaine confusion. D'autre part, chaque unité structurelle du texte (chapitre, sous-chapitre, section, page) étant nommée, l'utilisateur dispose des repères formels nécessaires à la compréhension d'un texte. Les cabines de La Magnétothèque sont occupées à 80 %, ce qui permet 27 000 heures de lecture par année.

■ L'appareil *Victor*

Et du côté du lecteur? L'outil utilisé pour le décodage des fichiers MP3 produits par La Magnétothèque ainsi que par la majorité des organismes dédiés à l'enregistrement pour les malvoyants a été conçu par la compagnie québécoise VISUAIDE. L'appareil se nomme *Victor* et a été adapté pour relever la structure du livre, ce qui rend possible une lecture en six niveaux hiérarchiques.

L'appareil comprend des fonctionnalités qui mentionnent au lecteur la position et le temps global de lecture parcouru et à effectuer. Il est aussi possible d'insérer jusqu'à 100 signets. Cet appareil peut fonctionner conjointement avec le logiciel *Victor Soft*, qui permet l'écoute d'un livre numérique DAISY à l'ordinateur.

Sur le plan du confort de la lecture, *Victor* dispose de plusieurs fonctionnalités intéressantes. Tout d'abord, il

permet d'ajuster l'intensité vocale et de varier la tranche de fréquences dans lesquelles on veut entendre le texte. La vitesse d'émission est modulable: on peut passer d'un registre lent à un registre accéléré, très difficilement audible pour le commun des mortels. Le plus surprenant est que ce type de lecture en accéléré est souvent le mode privilégié chez l'utilisateur malvoyant. Ce n'est donc plus pour le plaisir des sons mais pour le plaisir de savoir que ce type de lecture est utilisé, un peu comme la lecture rapide des voyants.

■ Budgets

En tant que OSBL constitué en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes, La Magnétothèque bénéficie de subventions gouvernementales et est tenue de diffuser son rapport annuel.

L'organisme survit grâce à deux sources de financement. Il reçoit une subvention du MCCQ qui lui octroie annuellement 439 000 \$ (subvention non majorée depuis 1995). Exceptionnellement, en cette année d'intégration à la Grande Bibliothèque, on lui a versé un supplément de 263 400 \$ pour la modernisation des équipements et 175 000 \$ pour le transit des activités de diffusion vers la GBQ.

La seconde source de financement provient des collectes de fonds planifiées par le Bureau des gouverneurs. Mis sur pied en 2002, celui-ci a pour but de créer un fonds de financement en vue de permettre le développement et le maintien de La Magnétothèque. Il s'occupe ainsi de la planification de dons individuels ou corporatifs et des activités de financement telles que les ventes de services et le Marathon de lecture.

La Magnétothèque propose également ses services aux entreprises. Elle réalise ainsi des productions sonores pour les rapports annuels, les documents de formation et d'information et les bulletins mensuels pour les entreprises voulant rendre disponibles ces documents à ses

employés, clients, partenaires et actionnaires ayant un handicap visuel, ou n'ayant tout simplement pas le temps de lire tous les documents qu'ils reçoivent.

Afin de répondre aux besoins du grand public, La Magnétothèque a conclu une entente avec les Éditions Stanké pour la vente de livres sonores. Ainsi, elle distribue les livres sonores de la collection « Coffragants » et les vend à toute personne qui en fait la demande. Cette vente de livres sonores représente une source de financement non négligeable pour La Magnétothèque.

Malgré l'exploitation qu'elle fait de son expertise en enregistrement de livres audio et malgré la diffusion de sa mission et de ses besoins, La Magnétothèque vit une situation précaire. Elle espère toujours une révision à la hausse de sa subvention du MCCQ, qui n'a pas été annexée au coût de la vie depuis dix ans.

■ Conclusion

La Magnétothèque a su par le passé faire preuve de leadership pour assurer le bon fonctionnement de ses services, s'adapter aux particularités de sa clientèle et pallier aux manques de ressources.

Suite à l'intégration à la GBQ, le volet « diffusion » a été pris en charge par celle-ci. La Magnétothèque reste donc maître des activités de mise en valeur qui lui sont propres et originales, pour continuer à se faire connaître comme service particulier.

Par sa mission sociale, La Magnétothèque est un service qui a toutes les chances de durer. Elle offre des activités et des services particuliers à une clientèle ayant des besoins spécifiques qui ne sont pas pris en charge par les bibliothèques publiques traditionnelles. Toutefois, avec le transfert des collections et de la portion « diffusion » vers la Grande Bibliothèque, ces services jouissent d'une plus grande visibilité, ce qui facilitera sûrement le contact avec la clientèle aveugle et malvoyante,

qui semble très difficile à cerner. Cela permettra aussi à la Magnétothèque de se concentrer sur la production de documents afin d'offrir un service qui répond encore mieux à la demande.

Bibliographie

Bibliothèque nationale du Québec. 2004. « Les ministres Philippe Couillard et Line Beauchamp annoncent la signature d'une entente sur la diffusion du livre adapté » (communiqué). 16 août.

Bibliothèque nationale du Québec. 2005. *Service québécois du livre adapté*. [www.bnquebec.ca/portal/dt/sq1a/sq1a.htm]

Daisy Consortium. 2005. *Daisy Consortium... a better way to read*. [www.daisy.org]

Hamdad, C. 2004. « Coup d'oeil sur les collections du Service québécois du livre adapté », *À rayons ouverts*, no 61, pp.18 et 19.

La Magnétothèque. 2005. *Bienvenue à La Magnétothèque*. [www.lamagnetotheque.qc.ca]

Montpetit, Caroline. 2004. « Les documents pour aveugles seront regroupés à la Grande Bibliothèque », *Le Devoir*, 17 août, cahier A, p.2.

Recording for the Blind & Dyslexic. 2005. *Recording for the Blind & Dyslexic National Headquarters*. [www.rfbid.org]

Service québécois du livre adapté. 2004. *Politique de développement des collections*. Montréal, Service québécois du livre adapté, 4 p.

Ce qu'ils pensent de nous...

Quelles études faut-il pour être bibliothécaire?

« Pour être bibliothécaire je pense que ça prend une technique en bibliothéconomie... Pis je pense que ça prend une certaine capacité d'ouverture... Tsé (sic) d'être capable de rire...! »

A. et S., Bacc. Droit,
Université de Montréal



ROSCO



La Compagnie de Restauration de Documents Inc.



La seule entreprise au Canada à vous offrir une véritable chambre de lyophilisation sous vide à grande capacité (freeze-drying) pour la restauration de vos livres, documents, papiers, radiographies, manuscrits et matériel informatique endommagés par l'eau, le feu, la fumée ou la moisissure.

**SERVICE D'URGENCE
24 HEURES**

514-931-7789 • 1 800 86-ROSCO

www.ROSCODOC.com

225 Lindsay, Dorval, QC H9P 1C6 • Téléphone: 514-931-7789
Fax: 514-931-2494 • Courriel: rosco@rosdoc.com

Vieux Thomas

Statistique Populationnelle
Un peu de l'histoire

BACH

à l'écran

GRANDE
SEDUCTION

SDM SERVICES
DOCUMENTAIRES
MULTIMÉDIA INC.

(514) 382-0895

informations@sdm.qc.ca

www.sdm.qc.ca

Redécouvrez SDM Maintenant plus **RAPIDE** !

Entre 2001 et 2004, SDM a doublé sa production de notices bibliographiques

Près de 40 000 documents traités en 2004

Des délais encore plus courts en 2005

Contactez-nous pour un essai sans frais à Transit, le service de livraison de notices par Internet (<http://transit.sdm.qc.ca>)

SDM, la plus importante agence bibliographique du Québec

Jusqu'à
85%



Les plus
bas prix garantis

Service d'abonnements

de rabais
sur le prix en kiosque

Abonnements
à tarifs spéciaux

aux membres

à vos journaux et magazines préférés



• Journaux

		Votre bas prix	Prix Kiosque
La Presse	52 sem./7 jrs	191,88 \$	305,21 \$
Le Devoir	52 sem./6 jrs	195,61 \$	390,00 \$
Le Droit	56 sem./6 jrs	184,60 \$	274,40 \$
Le Journal de Montréal (camélot régulier)	52 sem./7 jrs	135,20 \$	313,56 \$
Le Journal de Québec	52 sem./7 jrs	195,00 \$	296,10 \$
Le Soleil	52 sem./7 jrs	189,28 \$	293,28 \$
National Post	13 sem./6 jrs	39,00 \$	84,76 \$
The Gazette (Montréal & banlieues)	26 sem./7 jrs	87,26 \$	167,44 \$
The Globe and Mail	15 sem./6 jrs	80,88 \$	112,50 \$
The Ottawa Sun	10 sem./7 jrs	17,60 \$	42,00 \$

• Nouvelles & Actualités

		Votre bas prix	Prix Kiosque
L'actualité 355-25 de Rabais Campus (avec ren. automatique)	20 nos (1 an)	33,00 \$	95,00 \$
Le Courrier International	26 nos	105,00 \$	143,00 \$
Le Monde Diplomatique	12 nos (1 an)	59,00 \$	66,00 \$
Le Trente	10 nos (1 an)	29,95 \$	39,10 \$
L'Express	13 nos	39,95 \$	58,50 \$
Protégez-Vous (avec version Internet)	15 nos	36,95 \$	63,75 \$
Time	20 nos.	19,96 \$	99,00 \$

• Affaires • Finance & Informatique

		Votre bas prix	Prix Kiosque
Affaires Plus (A+)	12 nos (1 an)	17,34 \$	45,00 \$
Commerce	12 nos (1 an)	15,00 \$	51,00 \$
Entreprendre	10 nos (1 an)	24,95 \$	84,95 \$
Infopresse	12 nos (1 an)	69,95 \$	107,40 \$
Les Affaires & A+	136 nos (2 ans)	74,95 \$	329,60 \$
Québec Inc.	8 nos (1 an)	12,50 \$	23,60 \$
Business Week	27 nos	43,34 \$	187,65 \$
Fortune	26 nos (1 an)	39,50 \$	155,74 \$
PC World	12 nos (1 an)	28,50 \$	95,88 \$

• Maison • Décoration & Jardinage

		Votre bas prix	Prix Kiosque
Atelier Maison	6 nos (1 an)	16,99 \$	27,00 \$
Côté Cours...Côté Jardins	8 nos	26,60 \$	39,92 \$
Décoration Chez Soi	13 nos	31,99 \$	56,55 \$
Decormag	10 nos (1 an)	15,00 \$	37,50 \$
Fleurs, Plantes, Jardins	9 nos (1 an)	24,95 \$	35,55 \$
La Maison du 21 ^e Siècle	8 nos (2 ans)	19,95 \$	39,60 \$
L'Architecture d'Aujourd'hui	6 nos (1 an)	149,95 \$	240,00 \$
Les Idées de ma Maison	13 nos	31,99 \$	56,55 \$
Mon Chalet	4 nos (1 an)	10,43 \$	18,00 \$
Plans de Maisons du Québec	12 nos (3 ans)	31,35 \$	71,40 \$
Rénovation Bricolage	10 nos	30,12 \$	45,50 \$
Technique et Architecture	6 nos (1 an)	149,95 \$	240,00 \$

• Famille • Adolescents & Enfants

		Votre bas prix	Prix Kiosque
Belles Histoires	12 nos (1 an)	44,95 \$	120,00 \$
Cool!	12 nos (1 an)	27,36 \$	48,60 \$
D-Lire	12 nos (1 an)	39,95 \$	83,40 \$
Elle Québec Girl	4 nos (1 an)	9,95 \$	14,76 \$
Enfants Québec	12 nos	15,95 \$	47,40 \$
Filles : Clin d'Œil	12 nos (1 an)	22,69 \$	47,88 \$
Full File	12 nos (1 an)	26,95 \$	47,40 \$
I Love English	10 nos (1 an)	39,95 \$	79,50 \$
Images Doc	12 nos (1 an)	41,95 \$	90,00 \$
J'Aime Lire	10 nos (1 an)	31,95 \$	69,50 \$
Les Débrouillards	10 nos (1 an)	30,95 \$	47,40 \$
Les Explorateurs	10 nos (1 an)	23,95 \$	34,50 \$
Parents (France)	12 nos (1 an)	45,00 \$	57,00 \$
Pomme d'Api	10 nos (1 an)	31,95 \$	49,50 \$
Popi	12 nos (1 an)	35,95 \$	83,40 \$
Youpi	12 nos (1 an)	41,95 \$	83,40 \$

• Mode & Femme

		Votre bas prix	Prix Kiosque
Atmosphère	10 nos (1 an)	69,00 \$	75,00 \$
Ch@telaine	13 nos	22,97 \$	55,25 \$
Clin d'Œil	15 nos	20,09 \$	63,75 \$
Elle Québec	12 nos (1 an)	19,95 \$	51,00 \$
Femme	15 nos	27,36 \$	63,75 \$
Femme d'Aujourd'hui	12 nos	26,79 \$	48,60 \$
Loulou	10 nos	17,95 \$	39,50 \$
Madame	12 nos	12,00 \$	29,88 \$
Shopping Clin d'Œil	8 nos (2 ans)	9,50 \$	27,84 \$
Elle Canada	12 nos (1 an)	12,95 \$	42,00 \$

• Science & Nature

		Votre bas prix	Prix Kiosque
Au Québec	9 nos	29,95 \$	62,55 \$
Biosphère	5 nos (1 an)	19,95 \$	ND
Ciel & Espace	12 nos (1 an)	75,00 \$	95,40 \$
Découvrir	6 nos (1 an)	25,56 \$	35,70 \$
Géo	12 nos (1 an)	67,00 \$	119,40 \$
La Recherche	11 nos (1 an)	64,95 \$	93,50 \$
National Geographic (France)	12 nos (1 an)	59,95 \$	83,40 \$
Pays de Provence	8 nos (1 an)	49,00 \$	79,60 \$
Quatre Temps	4 nos (1 an)	23,47 \$	27,80 \$
Québec Oiseaux	4 nos (1 an)	15,50 \$	19,80 \$
Québec Science	10 nos (1 an)	34,95 \$	49,50 \$
Science & Vie	12 nos (1 an)	69,95 \$	71,40 \$
Terre Sauvage	11 nos (1 an)	49,95 \$	109,45 \$
Popular Science	12 nos (1 an)	26,95 \$	59,88 \$

• Autos & Motos

		Votre bas prix	Prix Kiosque
Automag	6 nos (1 an)	11,95 \$	29,70 \$
F1 Racing	12 nos (1 an)	69,00 \$	117,00 \$
Le Monde de l'Auto	6 nos (1 an)	11,50 \$	41,70 \$
Le Monde du VTT	6 nos (1 an)	13,04 \$	29,70 \$
Moto Journal	10 nos (1 an)	17,34 \$	49,50 \$
MotoMag	6 nos (1 an)	14,95 \$	29,70 \$
Pole Position	8 nos (1 an)	22,95 \$	39,12 \$
Québec Tuning	6 nos (1 an)	14,95 \$	35,70 \$
Tuning Performance	6 nos (1 an)	11,50 \$	31,32 \$

• Sports & Santé

		Votre bas prix	Prix Kiosque
Géo Plein Air	7 nos (1 an)	19,50 \$	36,75 \$
Sentier Chasse-Pêche	11 nos (1 an)	29,95 \$	49,50 \$
Tennis	12 nos (1 an)	65,00 \$	81,00 \$
Velo Mag	6 nos (1 an)	20,95 \$	27,00 \$
Bicycling	11 nos (1 an)	17,99 \$	65,89 \$
Golf Magazine	12 nos (1 an)	24,95 \$	66,00 \$
Sports Illustrated	28 nos	30,79 \$	139,72 \$

• Arts • Culture & Divers

		Votre bas prix	Prix Kiosque
7 Jours	52 nos	172,90 \$	215,80 \$
Ça m'Intéresse	12 nos (1 an)	69,00 \$	108,00 \$
Connaissance des Arts	11 nos (1 an)	74,95 \$	109,45 \$
Déjire	12 nos (2 ans)	26,95 \$	47,40 \$
Le Bel Âge	11 nos (1 an)	19,95 \$	35,75 \$
Le Bulletin des Agriculteurs	12 nos (1 an)	44,44 \$	ND
Le Lundi	25 nos	28,98 \$	78,75 \$
Nuit Blanche	4 nos (1 an)	24,95 \$	32,00 \$
Paris Match	26 nos	93,00 \$	102,70 \$
Photo Sélection	6 nos (1 an)	17,50 \$	29,70 \$
Première (France)	12 nos (1 an)	42,00 \$	47,40 \$
Psychologies	11 nos (1 an)	67,00 \$	98,45 \$
Québec Audio Vidéo	6 nos (1 an)	19,30 \$	33,00 \$
Recevoir	4 nos (1 an)	12,35 \$	27,80 \$
Safarir	6 nos	19,95 \$	27,00 \$
Spirale	6 nos (1 an)	30,00 \$	51,00 \$
Star Inc.	12 nos (1 an)	30,44 \$	51,60 \$
TV Hebdo	26 nos	30,63 \$	58,50 \$
Vie des Arts	4 nos (1 an)	17,34 \$	30,00 \$
Rolling Stone	26 nos (1 an)	24,49 \$	154,70 \$
Us Weekly Magazine	52 nos (1 an)	51,39 \$	249,08 \$



Pour une description complète des publications, consultez notre site Internet au : www.rabaiscampus.com

Les plus bas prix garantis!

Plus de **195** titres disponibles!

Épargnez encore plus!

Prenez un deuxième abonnement, ou une deuxième année du même magazine, et déduisez **3\$**

du coût total de vos abonnements. Prenez **4** abonnements ou plus, et déduisez **8\$**!

les abonnements doivent être commandés simultanément.

Nouveautés cette année:

25 nouveaux titres!

De plus, visitez sur notre site Web notre nouvelle section

Service d'affaires Salles d'affaires

Offre d'une durée limitée. Taxes en sus. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Les prix ou la disponibilité des produits peuvent changer sans préavis. Imprimé 08/2005